

SAINT MICHÈLE SUR RHÔNE





Les Vins de Vienne
04 74 85 04 52

FV

FRANÇOIS VILLARD

CONDRIEU - SAINT-JOSEPH

CÔTE RÔTIE - SAINT-PERAY

CROZES HERMITAGE

330, Route du Réseau Ange - 42410 ST MICHEL SUR RHÔNE - FRANCE
Tél : +33 (0)4 74 56 83 60 - Fax : +33 (0)4 74 56 87 78
vinsvillard@wanadoo.fr - www.domainevillard.com

Madame, Monsieur,

Votre Maire, Jean-Louis POLETTI



VIE MUNICIPALE

Votre équipe municipale	<i>page 08</i>
Les commissions communales	<i>page 10</i>
Budgets 2016	<i>page 12</i>
Etat Civil (Mariage, naissance, décès)	<i>page 14</i>
C.C.A.S. (Centre Communal Action Sociale)	<i>page 15</i>
Elections Politiques 2017	<i>page 16</i>

VIE PRATIQUE

La Bibliothèque	<i>page 20</i>
La Salle des fêtes	<i>page 21</i>
Déchets, recyclage, compost....	<i>page 22</i>
Ambroisie : l'affaire de tous	<i>page 24</i>
Démarches Administratives	<i>page 26</i>

VIE LOCALE

Randonnées	<i>page 32</i>
Comité des fêtes	<i>page 35</i>
Plan Communal de Sauvegarde	<i>page 36</i>
Club du 3ème âge	<i>page 38</i>

VIE SCOLAIRE

Des nouvelles de l'Ecole	<i>page 42</i>
Les transports scolaires	<i>page 45</i>
Assistantes maternelles	<i>page 45</i>

Sommaire

TRAVAUX & PROJETS

Cette année à Saint Michel sur Rhône...	<i>page 48</i>
Projet 2017...	<i>page 52</i>

INTERCOMMUNALITE

La SPL (Société Publique Locale)	<i>page 58</i>
Conseil Communautaire	<i>page 60</i>
Pilat Propre	<i>page 60</i>
Parc Régional du Pilat	<i>page 61</i>
Zéro phyto dans nos jardins	<i>page 62</i>
Du nouveau pour vos déplacements	<i>page 64</i>
Destination « Condrieu Côte-rôtie »	<i>page 64</i>
SMAP	<i>page 65</i>
Maison des services	<i>page 66</i>

VIE ASSOCIATIVE

Les associations à Saint Michel sur Rhône	<i>page 68</i>
---	----------------

Directeur de publication :	Jean Louis POLETTI
Comité de Rédaction :	David CHAUMEIL - Claire D'AGOSTINO - Bruno DEGENETAIS - Antonio DIONISIO - Sylvie GUISET Catherine MOLARD - Jocelyne MOULIN - Frédéric SEGUIN.
Mise en page :	Elodie REVOLLON - David CHAUMEIL

Ce numéro tiré à 500 exemplaires est distribué gratuitement. En cas d'omission des exemplaires sont disponibles en Mairie.



Vie Municipale

Vie municipale

- Porc frais
- Plats cuisinés
- Saucissons secs
- Saurisserie
- Salades
- Brochettes
- Jambons
- Patés
- Quiches
- Volailles
- Salaisons
- Fumage

BOUCHERIE - CHARCUTERIE



☎ 04 74 59 53 46 - 📠 06 07 02 00 54
email : vercasson.moulin@wanadoo.fr
37, Grande Rue - 69420 CONDRIEU

Annonceurs

AU JARDIN DU PILAT

Jardinerie Horticulteur Décoration

21, Z.A. de Verlieu - 42410 CHAVANAY

Tél. 04 74 48 20 58 - Port. 06 73 39 82 21

Fax. 09 66 82 20 58

aujardindupilat@orange.fr



cap
jardin

Ouvert du lundi au samedi
de 9h à 12h et 14h à 19h.



VOTRE EQUIPE MUNICIPALE :

Votre équipe municipale a changée cette année suite à certaines obligations personnelles de ses élus.

Le Maire et ses Conseillers :



Le Maire

Jean-Louis POLETTI



1ère Adjointe

Sylvie GUISET



2ème Adjoint

Antonio DIONISIO



3ème Adjoint

Bruno DEGENETAIS



Conseillère

Valérie BRESSAND



Conseiller

David CHAUMEIL



Conseillère

Claire D'AGOSTINO



Conseiller

Jean Yves DEMONTGOLFIER



Conseiller

Frédéric SEGUIN



Conseiller

Bruno GIRARD



Conseiller

Philippe MARCE



Conseillère

Catherine MOLARD



Conseillère

Jocelyne MOULIN

Le Personnel Communal :



Secrétariat

Elodie Revollon



Resp. Technique

Gilles Marion



Agent de service

Mireille Bruyère



Agent de service

Evelyne Marceau

Les services de la commune sont assurés par le personnel communal.

Mireille, Evelyne, Elodie et Gilles mettent leurs compétences au service des habitants de Saint Michel.

En savoir plus : www.mairie-saintmichelsurhone.fr/conseil-municipal.php

Vie municipale

Quelques changements cette année...

Démissions et remplacements :

Notre équipe municipale a vu plusieurs changements cette année :

- le départ de Pascale MARION première adjointe remplacée par Sylvie GUISET.
- Frédéric SEGUIN a quitté son poste de quatrième adjoint remplacé par Bruno DEGENETAIS mais reste au conseil municipal.
- Stéphanie NOSI a quitté son poste de conseillère municipale

Fin d'activité :

Gilles MARION au service de la commune prendra courant année prochaine une retraite bien méritée. Nous saluons son dévouement et son courage pour l'entretien de notre commune.

Nouveaux collaborateurs :

Monsieur Dorian SANIE succédera donc à Gilles MARION au service de la commune à partir de février 2017, nous lui souhaitons la bienvenue au sein de notre équipe municipale.



Nous remercions aussi Annie CHAMPION qui a intégré cette année l'équipe des TAP (Temps d'Activités Périscolaires) à l'école.



LES COMMISSIONS COMMUNALES :

Les commissions suivantes sont en place au niveau de notre commune.

LES COMMISSIONS COMMUNALES

Mise à jour le 20/10/2016

Education Nationale 6	Finances 5	PLU Urbanisme Bâtiment Communaux 7
Président POLETTI Jean Louis Vice-Président DEGENETAIS Bruno BRESSAND Valérie CHAUMEIL David SEGUIN Frédéric GUISSSET Sylvie	Président POLETTI Jean Louis Vice-Président GUISSSET Sylvie D'AGOSTINO Claire MARCÉ Philippe MOULIN Jocelyne	Président POLETTI Jean Louis Vice-Président DIONISIO Antoine CHAUMEIL David DEGENETAIS Bruno GIRARD Bruno DE MONTGOLFIER Jean Yves MOULIN Jocelyne
Appels d'Offres 7	Information Bulletin Municipal Site Internet 9	Salle Polyvalente Festivités Relation Associations 5
Président POLETTI Jean Louis Titulaire 1 GUISSSET Sylvie Suppléant 1 DIONISIO Antoine Titulaire 2 CHAUMEIL David Suppléant 2 GUISSSET Sylvie Titulaire 3 MOLARD Catherine Suppléant 3 MONTGOLFIER Jean Yves	Président POLETTI Jean Louis Vice-Président CHAUMEIL David D'AGOSTINO Claire DEGENETAIS Bruno DIONISIO Antoine GUISSSET Sylvie MOLARD Catherine MOULIN Jocelyne SEGUIN Frédéric	Président POLETTI Jean Louis Vice-Président GUISSSET Sylvie BRESSAND Valérie DEGENETAIS Bruno DE MONTGOLFIER Jean Yves
C.C.I.D. 1	C.C.A.S. 12	Aménagement Voirie 7
Conseil Municipal POLETTI Jean Louis Pers. Civiles : Titulaires Suppléant	Conseil Municipal POLETTI Jean Louis MOLARD Catherine GUISSSET Sylvie SEGUIN Frédéric BRESSAND Valérie MOULIN Jocelyne Pers. Civiles : BERLIOZ JC DUPIN - CONCALVEZ - MOREAU - CAMIER - CHANTOSSELLE -	Président POLETTI Jean Louis Vice-Président SEGUIN Frédéric CHAUMEIL David DEGENETAIS Bruno DIONISIO Antoine GIRARD Bruno MARCÉ Philippe

En savoir plus : www.mairie-saintmichelsurhone.fr/les-commissions.php

Vie municipale



ETS CHATRON

300 route de Verlieu
42410 St-Michel sur Rhône
Tél. 04 74 56 62 14
Fax 04 74 15 90 88
Email : gilles.chatron@wanadoo.fr

Menuiseries ALU et PVC
Véranda sur mesure
Pergolas bioclimatiques
Volets Roulants et Brises Soleil
Portes de garage - Portails
Stores intérieurs et extérieurs

Annonceurs :



MONTAGNIER TP

Terrassement – Démolition – Location de bennes
Assainissement collectif et autonome – Réseaux – Voirie

ZA Le Planil 13 rue de l'Europe 42410 PELUSSIN
Tel 04 74 87 63 01 - www.montagniertp.com - montagniertp@wanadoo.fr

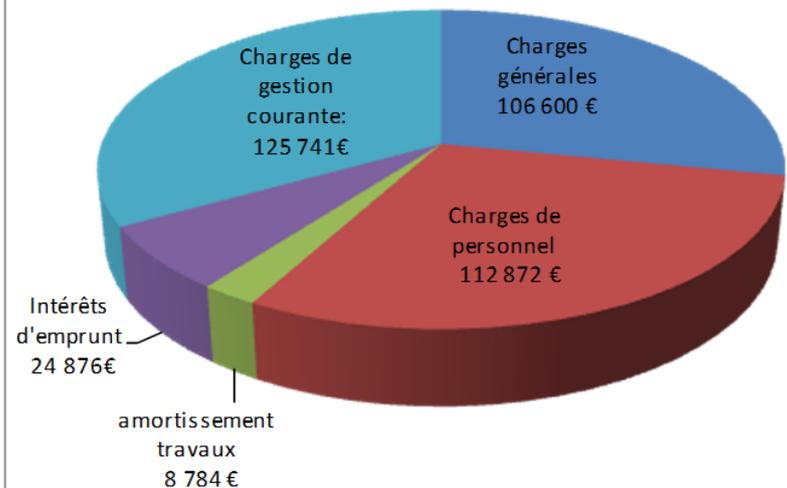
BUDGETS DE LA COMMUNE :

Cette année le budget de la commune a été agencé comme suit :

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

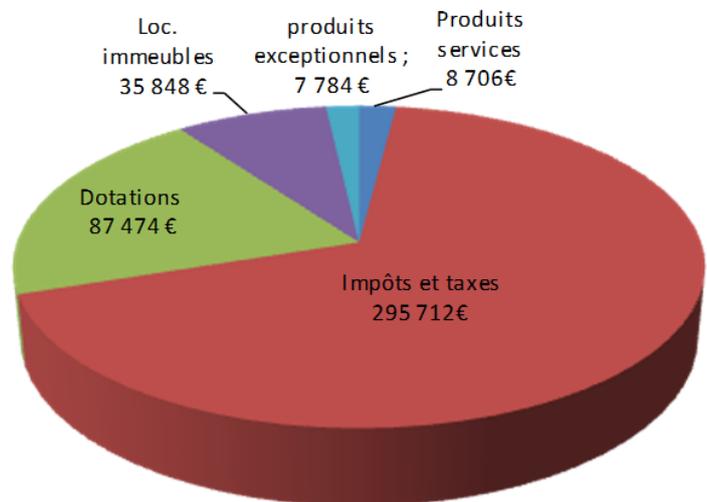
DEPENSES

Charges générales	106 600 €
Charges de personnel	112 872 €
Amortissement travaux	8 784 €
Intérêts d'emprunt	24 876 €
Charges de gestion courante	125 741 €
TOTAL	378 873 €



RECETTES

Produits services	8 706 €
Impôts et taxes	295 712 €
Dotations	87 474 €
Loc. immeubles	35 848 €
produits exceptionnels	7 784 €
TOTAL	435 524 €



Les dépenses de fonctionnement comprennent les charges à caractère général (fluides, entretien du patrimoine, fonctionnement) les charges de personnel, les intérêts des emprunts et enfin les charges de la gestion courante.

Les recettes de fonctionnement proviennent de cinq origines principales :

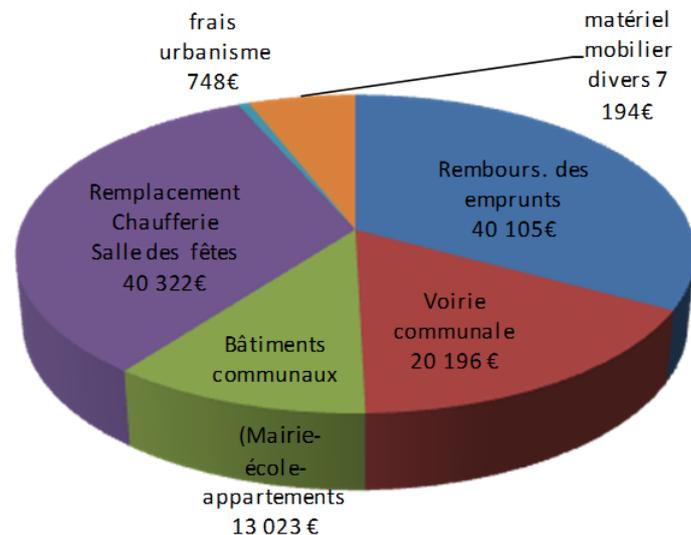
Les impôts locaux, le remboursement par la communauté de communes, la taxe professionnelle, les dotations de l'Etat, les produits de services municipaux (location des appartements, location de la salle des fêtes), les recettes diverses, les ventes foncières, les subventions...

Vie municipale

BUDGET D'INVESTISSEMENT

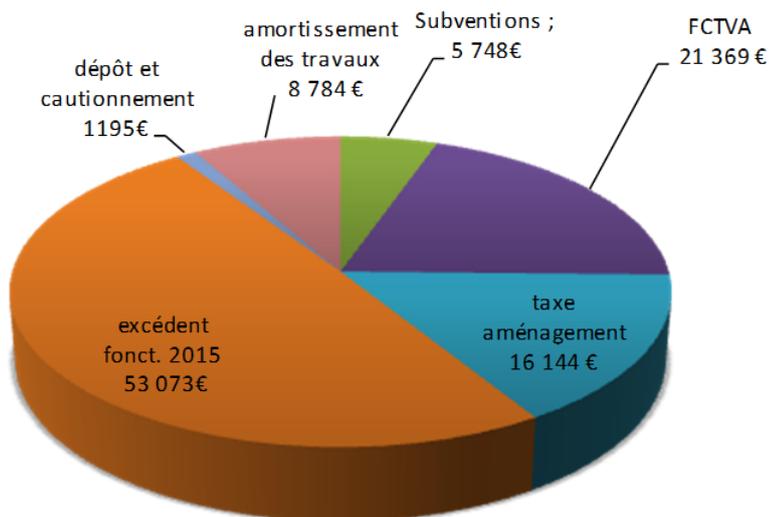
DEPENSES

Remb. emprunts	40 105 €
Voirie communale	20 196 €
Bâtiments communaux	13 023 €
Chaudière salle des fêtes	40 322 €
frais urbanisme	748 €
matériel- mobilier et divers	7 194 €
TOTAL	121 588 €



RECETTES

Subventions	5 748 €
FCTVA	21 369 €
TA, TLE, PVR	16 978 €
excédent fonct. 2015	53 073 €
dépôt et cautionnement	1 195 €
amortissement	8 784 €
virement de la section de fonctionnement	104 320 €
TOTAL	211 467 €



Les dépenses d'investissement correspondent à des dépenses qui apportent une plus value à la commune et doivent être parfois financées sur plusieurs années en raison de leur importance: les bâtiments publics, le gros matériel, les aménagements urbains, voirie etc.

Les dépenses d'investissement sont financées par la FCTVA (reversement d'une partie de la TVA sur les travaux de l'année antérieure), les taxes d'aménagement, l'autofinancement, les subventions et enfin par l'emprunt.

NAISSANCES

- CHIRAT-MORAS Lily, Jeanne née le 20/02/2016 (Vienne 38)
- LAPIERRE Léna née le 18/06/2016 (Givors 69)
- REBOUL Albertine née le 19/08/2016 (Vienne 38)
- OBTIZ Tim né le 8/10/2016 (Vienne 38)
- RODRIGUES Tiago né le 28/09/2016 (Feyzin 69)

ETAT CIVIL

OBTIZ Tim



MARIAGES

Ils se sont unis en 2016 à Saint Michel sur Rhône

Le 9 Juillet : ROCHE Béatrice & REMILLIEUX Christophe

Le 16 Juillet : CAMIER Noémie & VINCENT Loïc, Alexandre
FELISIAK Mathilde & FOURNET Adrien, Axel



Et à l'extérieur de notre commune ...

- * PARIS Guenaëlle Véronique épouse RICHARD Pierre Marie Charles à St Germain (07)
- * RIVORY Nelly Arlette Bernadine épouse THOMAS Julien à Condrieu (69)

DECES : « *ils nous ont quittés...* »

- HOAREAU Jean-Thierry (St Michel sur Rhône 42) est décédé le 5/02/2016
- AUBRY Olivier, Christian (St Michel sur Rhône 42) est décédé le 15/02/2016
- DEZORMEAUX Joseph, André (Condrieu 69) est décédé le 17/01/2016
- REMILLIEUX épouse LADAVIERE Claudia, Augustine (Vienne 38) est décédée le 27/01/2016
- BIRK René, Albert Antoine (St Priest en Jarez 42) est décédé le 14/02/2016
- BONNEFOND Pétrus, Jean, François (Condrieu 69) est décédé le 16/04/2016
- GARIN Lucie, Jeanne (Condrieu 69) est décédée le 9/08/2016
- SEUX Arlette, Odette Jeanne (St Prim 38) est décédée le 13/09/2016
- BONNARD Christophe, Marc, Joseph (Vienne 38) est décédé le 28/11/2016
- GARDE Antoine, Marie, Joseph (Annonay 07) est décédé le 4/12/2016



Vie municipale

CCAS (Centre Communal action sociale)



**Animation à l'hôpital
de Condrieu
mardi 25 octobre 2016
par le CCAS de Vérin
Et
Saint Michel sur Rhône**

Distribution de colis de fin d'Année



ELECTIONS POLITIQUES 2017 :

Élection du Président de la République, élections législatives et élections sénatoriales : c'est pour quand exactement ?



Présidentielle

Le premier tour de l'élection du Président de la République se déroulera le dimanche 23 avril 2017 et le second tour le dimanche 7 mai 2017. En Guadeloupe, Martinique, Guyane, Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy, Saint-Martin et Polynésie française, les électeurs voteront le samedi précédant la date de l'élection en métropole.

Législatives

Les élections législatives sont prévues les dimanches 11 et 18 juin 2017 : elles permettront de désigner les 577 députés siégeant à l'Assemblée nationale.

Sénatoriales

C'est la date du dimanche 24 septembre 2017 qui a été retenue pour l'organisation des prochaines élections sénatoriales concernant les 170 sièges à pourvoir (départements de l'Indre-et-Loire aux Pyrénées-Orientales, départements d'Île-de-France, outre-mer, la Guadeloupe, la Martinique, la Réunion, Mayotte, la Nouvelle-Calédonie et Saint-Pierre-et-Miquelon et 6 sièges de sénateurs représentant les Français établis hors de France).

Dates et périodicité des élections politiques

Élection	Date (ou année)	Durée du mandat	Dernières élections
Présidentielle	1 ^{er} tour : 23 avril 2017 2 nd tour : 7 mai 2017	5 ans	22 avril et 6 mai 2012
Législatives	1 ^{er} tour : 11 juin 2017 2 nd tour : 18 juin 2017	5 ans	10 et 17 juin 2012

Vie municipale



CONSTRUIRE ET RÉNOVER PRO

SAUVIGNET DUMAS

MATÉRIAUX

CARRELAGE

BRICOLAGE

MENUISERIE

ENVIRONNEMENT

Tout pour le bâtiment

Z.A LE SOLEIL
42520 MACLAS
TEL. 04 74 87 38 33
FAX. 04 74 87 34 07

www.sauvignet-dumas.com

Annonces :

AGENCE DRÔME ARDÈCHE PILAT

18, AVENUE DE LA GARE

CS 20134

07104 ANNONAY CEDEX

Service Clientèle : 04 69 66 35 00

WWW.SAUR.COM

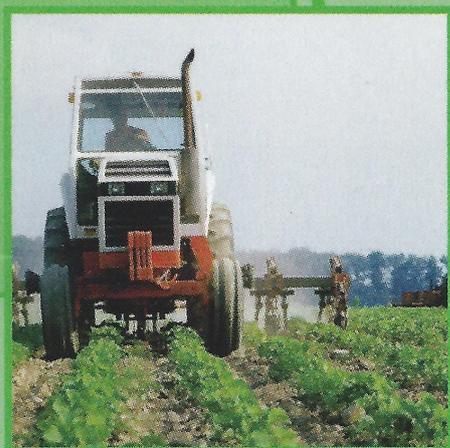


PARCE QUE CHAQUE TERRITOIRE EST UNIQUE.



Vie Pratique

Vie pratique



REMILLEUX SERVICES

Prestations de services

Location de chauffeur

Tous travaux agricoles

Tous travaux publics et particuliers

Terrassement - Débroussaillage



REMILLEUX

Christophe

Sympérieux

42410 VERIN

Tel : 06 12 41 89 21

Fax : 04 74 87 10 89



Annonces :

La Bibliothèque

Un an que la bibliothèque est ouverte, fière de son équipe de bénévoles et des 80 adhérents actifs qui empruntent régulièrement des documents. Cette année ce sont 2524 prêts de livres, DVD et CD. Nous essayons de répondre aux demandes des lecteurs avec notre fond propre et en réservant soit au réseau du Shed soit à la Médiathèque de la Loire.



Différentes activités ont été mises en œuvre cette année...

- En mai, nous avons mené une animation dont le thème était l'Italie en lien avec le réseau du Shed et la fête du livre de Roisey.
- Fin octobre pour Halloween, une de nos bénévoles s'est proposée de maquiller les enfants à la bibliothèque avant le départ dans le village.
- Nous avons également pris l'habitude d'accueillir les classes de l'école une fois par mois. Les enfants viennent en 2 groupes, et choisissent 1 livre chacun pour un mois.
- Le père-noël s'est aussi invité grâce au Comité des fêtes pour le plaisir de tous.

Pour l'année 2017, le réseau nous suggère le thème de "cultivez votre jardin", chaque bibliothèque va ainsi proposer une animation, pour St Michel ce sera une grainothèque, création de bacs à fleurs, légumes dans le village...

Hommage :

Cette année a été marquée par le décès d'Arlette Seux et tout l'équipe des bénévoles a été très attristée par le décès de leur collègue.

HORAIRE D'OUVERTURE au PUBLIC

- Lundi 16h00—19h00
- Jeudi 16h00—19h00
- Samedi 10h00—12h00

Pour tout renseignement n'hésitez pas à contacter les bénévoles par téléphone au 04-74-31-63-43 ou par mail : bibliotheque_smsr@orange.fr

Toute l'équipe vous souhaite une très bonne année 2017, riche en culture !!!!

Vie pratique

La Salle des Fêtes

LOCATION & RESERVATION :

Nous rappelons que les renseignements et les réservations concernant la location de nos salles des fêtes se font auprès du secrétariat de la mairie au 04.74.59.57 98.

Location salles des fêtes		
Salle MARTHOU	Habitants Commune	250€
	Extérieurs Commune	400€
Salle REMILLIEUX	Habitants Commune	200€
	Extérieurs Commune	300€
Complexe global	Habitants Commune	350€
	Extérieurs Commune	500€
Caution		
		700€
Ordures ménagères		Incluses
Ménage		Inclus
Chauffage	Du 01/11 au 31/03	50€
Associations		Gratuit
Associations extérieures		50€

2 salles modulables sont à votre disposition :

- ◇ La salle « Remillieux » capacité 100 pers
- ◇ La salle « Marthoud » capacité 90 pers

(les accessoires cuisine avec vaisselle sont mis à disposition)

Déchets, recyclage et voisinage...

ORDURES MENAGERES

Le ramassage des ordures ménagères s'effectue le mercredi sur toute la commune .

Exception : si les 1er mai, 25 décembre ou 1er janvier tombent un mercredi, le ramassage s'effectue le lendemain.

Pour des raisons de salubrité et de civisme, nous vous remercions de déposer vos bacs le matin du jour de ramasse et de les enlever le soir.



TRI SELECTIF

Trois conteneurs de verre, papier/carton, plastiques et boîtes métalliques sont à votre disposition :

- au Bourg
- zone des Bretteaux
- lieu dit maison « brûlée »

DECHETERIE INTECOMMUNALE DE PELUSSIN (Tél. : 04 74 48 32 15)

HORAIRES D'OUVERTURE :

Du 16 novembre à fin février :

- lundi au vendredi de 14 h 00 à 17 h 30
- samedi de 9 h 00 à 12 h et de 14h 00 à 18 h 00.

Fermeture le dimanche et jours fériés.



Du 1^{er} mars au 15 novembre :

- lundi au samedi de 9 h 00 à 12 h
et de 14 h 00 à 18 h00.
- dimanche de 8 h 30 à 12 h 30.

Fermeture les jours fériés .

VIDANGE FOSSES SEPTIQUES

Un partenariat avec l'entreprise CHEFNEUX est en place depuis 2014 par le biais de la Communauté de Communes pour l'entretien des fosses septiques.

Plusieurs types de prestations (Vidanges programmées, ponctuelle ou urgente)

Pour toute demande, nous vous remercions de prendre contact avec le service de l'Assainissement Non Collectif (SPANC) de la Communauté de Communes au 04 74 87 53 72

Vie pratique

ENTRETIEN EXTERIEUR ...

Nous rappelons à nos citoyens que l'entretien des extérieurs aux abords des routes demeure à la charge des particuliers.

A ce titre il serait appréciable que chacun entretienne systématiquement ses haies et extérieurs afin que la commune ne soit pas dans l'obligation de recourir à des moyens officiels pour obliger ses habitants à s'acquitter de ces tâches.

Merci d'avance...

APICULTURE :

Déclaration de ruches 2016 : Du 1^{er} septembre au 31 décembre 2016

La déclaration de ruches est une obligation annuelle pour tout apiculteur, **dès la première colonie d'abeilles détenue.**

Elle participe à :

- La gestion sanitaire des colonies d'abeilles,
- La connaissance de l'évolution du cheptel apicole,
- La mobilisation d'aides européennes pour la filière apicole française,

Elle doit être réalisée chaque année, entre le **1^{er} septembre et le 31 décembre.**

Toutes les colonies sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, en ruchettes ou ruchettes de fécondation.

Une procédure simplifiée de déclaration en ligne a été mise en place sur le site : <http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/>

DÉCLAREZ VOS RUCHES
DU 1^{ER} SEPTEMBRE AU 31 DÉCEMBRE 2016

- Une obligation annuelle pour tout apiculteur, dès la première colonie d'abeilles détenue.
- Toutes les colonies d'abeilles sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, ruchettes ou ruchettes de fécondation.

QUELS AVANTAGES POUR LES APICULTEURS ?

- CONNAÎTRE L'ÉVOLUTION DU CHEPTEL APICOLE
- AMÉLIORER LA SANTÉ DES ABEILLES
- MOBILISER DES AIDES EUROPÉENNES POUR LA FILIÈRE APICOLE

NOUVEAU

UNE PROCÉDURE SIMPLIFIÉE DE DÉCLARATION EN LIGNE
mesdemarches.agriculture.gouv.fr



Ambroisie : l'affaire de tous...

La Lutte contre l'Ambroisie

GUIDE RÉGLEMENTAIRE

L'affaire de tous, la responsabilité de chacun

Le statut de l'ambroisie, plante sauvage non cultivée et non protégée, relève de textes généraux issus des Codes de la Santé Publique (CSP), des Collectivités Territoriales (CGCT) et de l'Environnement (CDE), **car il n'existe pas de textes spécifiques à la lutte contre l'ambroisie que ce soit au niveau national ou au niveau européen.**

Les textes généraux s'appliquent donc à travers les procédures réglementaires et contractuelles, mises en œuvre au niveau local par la région, les départements, les préfetures et les communes.

Contenir l'impact de la plante à un niveau supportable nécessite en effet la définition d'une **politique de proximité** et la **conjugaison des efforts de tous**, au quotidien et dans la continuité des saisons, conformément à l'article L.110-2 du Code de l'Environnement qui impose à chacun de veiller et de contribuer à la sauvegarde et à la protection de l'environnement.

Cet enjeu de santé publique implique non seulement une large concertation, mais aussi la **mobilisation et la coopération de tous les acteurs locaux publics et privés** : élus, agents des services publics, entreprises et citoyens.

RAPPEL

Vie pratique

◆ LA RESPONSABILITÉ DE TOUS LES CITOYENS

La lutte contre l'ambroisie relève de la responsabilité de la collectivité dans son ensemble.

Est responsable en premier lieu celui qui connaît le mal et sa source locale et ne les combat pas avec les moyens appropriés.

Laisser proliférer l'ambroisie en prenant, en connaissance de cause, le risque de causer à autrui un sérieux problème de santé, est susceptible d'entraîner la mise en jeu de sa responsabilité au plan pénal, administratif ou civil.



◆ LES TEXTES OFFICIELS EN RHÔNE-ALPES

➤ **Des arrêtés préfectoraux spécifiques à l'ambroisie** ont déjà été publiés dans l'Ardèche, la Drome, l'Isère et le Rhône. Ils sont en préparations pour les autres départements.

Ces arrêtés précisent que :

"...les propriétaires, locataires, ayant-droit ou occupants à quelque titre que ce soit, (y compris agricoles) ainsi que les gestionnaires des domaines publics de l'État et des collectivités territoriales, et les responsables des chantiers de travaux, sont tenus :

- *de prévenir la pousse des plants d'ambroisie,*
- *de nettoyer et entretenir tous les espaces où pousse l'ambroisie.*

En cas de défaillance des intéressés, les Maires sont habilités à faire procéder, aux frais de ceux-ci, à la destruction des plants d'ambroisie. "

En outre, dans certains départements, ont été publiés des arrêtés préfectoraux fixant les **règles d'entretien des parcelles mises en jachère**. Ils comportent une mention spécifique à l'ambroisie.

De même, des arrêtés prescrivant la **destruction obligatoire des espèces végétales indésirables ou nuisibles** imposent la destruction, avant floraison et montée à graine, de certaines espèces dont l'ambroisie, sur les parcelles agricoles et non agricoles.

➤ **De nombreuses municipalités** ont également publié des arrêtés imposant la destruction de l'ambroisie.



DEMARCHES ADMINISTRATIVES : Nouveautés 2017

CARTE NATIONALE D'IDENTITE

=> mairie de Pélussin :

Les créations ou renouvellement des cartes nationales d'identité ne se feront plus en mairie de Saint Michel sur Rhône mais à la mairie de Pélussin à partir de la fin du 1^{er} trimestre 2017.

Les demandes sont alignées sur la procédure des passeports biométriques. Des informations complémentaires seront apportées au cours du trimestre.

La délivrance des cartes d'identité nécessite d'identifier les demandeurs et de prendre leurs empreintes digitales. Aussi lorsque le demandeur sera identifié dans la base par ses empreintes, celui-ci pourra obtenir un titre sans avoir à fournir d'autres documents que la photographie et le justificatif de domicile.

Pièces à fournir :

- 2 photos d'identité 35 * 45 mm (visage dégagé, sans barrette, bijou, sourire, ni lunette)
 - Un justificatif de domicile à votre nom et adresse (facture EDF, SAUR, téléphone ...)
 - Votre ancienne carte d'identité même périmée
 - Vous devrez connaître les noms, prénoms, dates et lieux de naissance de vos parents.
- La signature et les empreintes des enfants sont obligatoires à partir de 7 ans.

Pour une 1^{ère} Pièce d'identité : un justificatif d'état civil (copie acte de naissance)

Pour plus d'info consulter le site

www.diplomatie.gouv.fr



PASSEPORT BIOMETRIQUE

=> mairie de Pélussin :

ATTENTION : les demandes de passeports ne seront recevables en Mairie de Pélussin que pendant les créneaux horaires suivants :

- du lundi au jeudi, (de 9 h à 11h30 et de 13h30 à 17 h 30)
- le vendredi, (de 9 h à 11h30 et de 13h30 à 16 h 30)

PRÉSENCE DU DEMANDEUR INDISPENSABLE

- 1 photos d'identité récentes, non scannées et à fond clair de 35 mm de large sur 45 mm de haut (dimensions impératives - visage dégagé : pas de bijoux, ni lunettes...)
- 1 timbre fiscal à prendre à la trésorerie ou dans un bureau de tabac :
 - *pour les majeurs: 86€
 - *pour les mineurs ayant plus de 15 ans: 42€
 - *pour les mineurs ayant moins de 15 ans: 17€
- 1 justificatif de domicile (quittance de loyer, facture EDF, eau, téléphone...),
L'original de la carte d'identité du demandeur (CNI bleue plastifiée),
- 1 extrait d'acte de naissance avec filiation (à demander à la mairie du lieu de naissance).
↳ ... *Cet acte n'est pas nécessaire si vous êtes en possession de la carte d'identité plastifiée ou d'un précédent passeport (électronique ou biométrique), sauf en cas de changement de situation*
- L'ancien passeport si vous en possédez un. (Si le passeport a été perdu ou volé fournir une déclaration de perte ou de vol.)

INFORMATIONS INDISPENSABLES

Connaitre les dates et lieux de naissance de vos parents ainsi que le nom de jeune fille de votre mère.

POUR LES ENFANTS (mineurs) :

- présence obligatoire des enfants âgés de 12 ans et plus (prise d'empreintes),
- en cas de séparation ou divorce, fournir la copie du jugement du Tribunal,
- copie de l'acte de naissance du parent signataire et de sa pièce d'identité

Vie pratique

Listes électorales

Les inscriptions des nouveaux résidents doivent être déposées en mairie. Les demandes devront être accompagnées de justificatifs d'identité et de domicile. Les jeunes qui atteignent leur majorité sont inscrits d'office aux vues d'une liste fournie par l'INSEE. Néanmoins, il est conseillé de vous assurer auprès de la mairie de la prise en compte de votre inscription.

Service national

Tous les jeunes, garçons et filles, âgés de 16 ans doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile dans le mois suivant leur anniversaire.

Cette démarche peut être également accomplie par le représentant légal. Pour cela, ils doivent présenter :

- carte nationale d'identité
- livret de famille
- justificatif de domicile

Lors de cette formalité, il leur sera remis une attestation de recensement qui sera nécessaire pour se présenter aux examens et concours publics (dont le permis de conduire) avant l'âge de 25 ans.

au 4^{ème} trimestre 2017.

Permis de conduire & Certificat d'immatriculation (ex-carte grise)

Les demandes de permis de conduire et certificats d'immatriculation, qui s'effectuent aujourd'hui en partie au guichet des préfectures, seront enregistrées à l'avenir exclusivement de manière numérique, soit par l'utilisateur lui-même (www.service-public.fr) soit si l'utilisateur le souhaite par l'intermédiaire d'un professionnel agréé (auto-école pour les permis, professionnel de l'automobile pour les cartes grises).

Les dossiers seront instruits à distance. Les guichets des préfectures en matière de droit à conduire seront fermés à compter au 4^{ème} trimestre 2017.

Annonceurs :



Agent Renault
Renault Minute
Mécanique toutes marques
Carrosserie - Peinture
Vente Véhicules neufs et occasions
Service cartes grises



Agent Axam Lyon
Entretien véhicules
Vente véhicules neufs et occasions

Société Nouvelle
Capellaro

ZAC de la Maladière
69420 CONDRIEU
Tél. 04 37 04 60 23 - Fax 04 37 04 60 27
E-mail : garage.capellaro@gmail.com



Extraits acte état civil : (naissance, mariage, décès)

Demande en ligne

Pour une naissance en France, la plupart des communes prévoient la possibilité de faire la demande en ligne. Dans ce cas, la démarche peut être faite :

- soit en se rendant directement sur le site de la commune de naissance,

- soit en utilisant le téléservice: www.acte-etat-civil.fr

Pour une naissance à l'étranger, en utilisant le télé service:

<https://pastel.diplomatie.gouv.fr/dali/index2.html>

Demande par courrier

Pour une naissance d'un Français à l'étranger, le courrier doit être adressé au Service central d'état civil de Nantes.

Pour copie d'actes de naissance/mariage/décès en France, le courrier doit être adressé à la mairie où a été établi l'acte.

La demande peut être formulée sur papier libre. Il convient de joindre une enveloppe timbrée (affranchissement simple) indiquant l'adresse pour le retour et de préciser certaines informations qui dépendent du document demandé.

Reconnaissance anticipée

Le père et la mère peuvent reconnaître leur enfant avant la naissance ensemble ou séparément.

La démarche se fait dans n'importe quelle mairie. Il suffit de présenter une pièce d'identité, un justificatif de domicile et de faire une déclaration à l'état civil.

Mariage

Merci de venir retirer un dossier en mairie.

Autorisation Sortie Territoire (ATS)

La loi du 3 juin 2016 relatif à la lutte contre le terrorisme et le décret du 2 novembre 2016 ont rétabli l'autorisation de sortie de territoire pour les mineurs. Le décret entrera en vigueur le 15 janvier 2017.

L'enfant qui voyage à l'étranger sans être accompagné de l'un de ses parents doit présenter les 3 documents suivants :

Pièce d'identité valide du mineur : carte d'identité ou passeport + visa éventuel en fonction des exigences du pays de destination (à vérifier en consultant [les fiches pays du site www.diplomatie.gouv.fr](http://www.diplomatie.gouv.fr))

• Photocopie du titre d'identité valide ou périmé depuis moins de 5 ans du parent signataire : carte d'identité ou passeport

Formulaire signé par l'un des parents titulaire de l'autorité parentale à télécharger sur www.service-public.fr

Urbanisme

Permis de construire – déclaration préalable-certificat d'urbanisme sont téléchargeables sur le site www.service-public.fr ou à retirer en mairie (ils sont à retourner en 4 exemplaires en mairie en lettre recommandée ou remise en main propre)

Vie pratique

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES

- Le centre de Pélussin est désormais fermé, pour toutes informations il faudra maintenant contacter ou se rendre à l'agence de Saint Chamond.

SERVICES D'URGENCE

- GENDARMERIE PELUSSIN 04.74.87.60.01
- EDF DEPANNAGE 0 810 761 773
- ACCUEIL EDF 0 810 050 333
- SAUR (EAUX) URGENCES 0 810 00 56 54
- REFUGE DE GERBEY 04.74.56.40.12

(contrat de fourrière avec la commune)



INFIRMIERE

Mme BRESSAND Valérie

06 69 24 41 43

40 rue Haute

42410 ST MICHEL SUR RHÔNE

Infirmière libérale diplômée d'état depuis 2003.

Consultation à domicile ou sur RDV au cabinet.



PSYCHOTHERAPEUTE— SOPHROLOGUE

Mme VIDAL Christiane—04 74 56 69 52

970 chemin de l'Arnaude

42410 STMICHEL SUR RHÔNE



Vie Locale

Vie locale



Le Paris Nice a traversé la commune le jeudi 9 mars

2 Safaris Truites organisés par
le groupement des pêcheurs



Le vigneron de Saint Michel : Christophe Blanc a été intronisé par la confrérie de la Vigneronne à Chavanay.

RANDONNEES

En partenariat avec le Parc du Pilat les sentiers de randonnées sont à découvrir sur Saint-Michel sur Rhône. Trois circuits sont créés et balisés depuis le Bourg :

Grande boucle Les Côteaux

Longueur : 6 km • Durée : 2h00
Altitude mini 144 m / maxi 299 m
Dénivelé cumulé + 205 m

Sentier N°1

! Attention traversée d'une route à grande circulation et d'un passage à niveau !

Du parking, remonter devant la Mairie et l'église, prendre la rue qui passe sous le cimetière. Arrivé dans le hameau du Piaton, prendre à gauche entre les maisons; belle vue sur la vallée. Après celles-ci descendre à droite dans le coteau. Arrivé au bas du sentier, rejoindre la RD386. Soyez vigilant pour traverser la RD et le passage à niveau puis prendre à droite le long de la voie ferrée en direction du sud. Au bout du chemin, prendre à gauche la rue du Grand Val puis encore à gauche rue de la Lône. 100m avant de rejoindre la RD 386, prendre à droite pour passer dans le quartier de Jassoux. Au bout de la rue de Jassoux, traverser la RD386 pour prendre l'impasse de la Croix Rouge. Passer sous la voie ferrée et prendre à droite pour la longer. Au bout de l'impasse du clos Randon, monter en direction des vignes sur 50m puis à droite entre les maisons (on passe sur la commune de Verin). Poursuivre en repassant sous la voie ferrée puis prendre plein nord en longeant la RD386. Rester dans la rue qui rejoint Verin. Arrivé dans le bourg, prendre à gauche avant le ruisseau puis monter par le tronçon commun au sentier Béatrice de Roussillon (balisage marron et blanc). En haut du sentier (commune de Saint-Michel), monter tout droit par la rue de la Cartherie puis prendre à droite l'impasse aux Bois (belle croix face à l'impasse). A la sortie du sentier, continuer tout droit à travers les habitations par la rue de l'Ollagnière. Poursuivre en laissant le sentier n°8 et le tour du Parc sur votre droite. Continuer environ 200m puis quitter la rue par l'impasse la Gaie sur la droite. Au bout du chemin (env 250m), descendre à gauche le long de la maison en direction du ruisseau. Remonter en face et rejoindre le bourg par la rue de Rampot.



Petite boucle Le Plateau

Longueur : 3,5 km • Durée : 1h00
Altitude mini 277 m / maxi 344 m
Dénivelé cumulé + 69 m

Sentier N°2

Du parking, remonter devant la Mairie et l'église, prendre la rue qui passe sous le cimetière. Dans le hameau du Piaton, juste avant la croix, monter par le sentier sur la droite à travers les prés. Prendre la rue des Granges sur environ 500m. La quitter temporairement par un sentier sur la droite qui passe entre les maisons. Ce sentier ressort sur la rue des Granges en direction de la route des Grands Prés (D34). Traverser la départementale pour récupérer le sentier qui prend légèrement sur la gauche. Monter environ 250m puis prendre à droite en direction du caveau, profiter de la vue sur le massif du Pilat. A la sortie du sentier, vous arrivez à Montjoux, Mons jovis en latin, le nom laisse à penser que sur ce sommet fut élevé, à l'époque gallo-romaine, un autel à Jupiter. Poursuivre sur la droite par la route communale du réseau Ange sur 200m puis prendre le chemin derrière la croix pour rejoindre le bourg par le quartier de la Faverge.



Vie locale

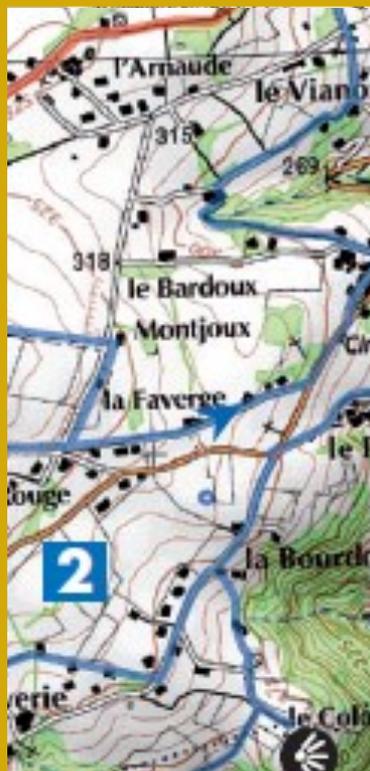


Itinéraires
pédestres

Les Sentiers de St-Michel-sur-Rhône

Sentier N°3 Longueur : 10 km • Durée : 3h00
Altitude mini 266 m / maxi 431 m
Dénivelé cumulé + 240 m

Suivre le sentier n°2 jusqu'à la rue des Granges, la quitter sur la gauche après le muret et descendre le sentier entre les deux fermes. Environ 50m après deux abris en pierre, poursuivre sur la droite entre les vignes (un aller-retour sur la gauche est possible pour profiter du panorama donnant sur la vallée du Rhône et les Alpes). Remonter sur la droite le long du ruisseau (il peut être à sec l'été). Arrivé en haut, traverser le ruisseau sur la gauche puis poursuivre dans les vignes pour remonter au hameau du bois Lombard. Au-dessus du hameau, traverser vers la gauche la route des Arts (D90) puis prendre à travers les cultures. Vous arrivez sur la D34 qui part sur Pélussin, la longer sur quelques mètres en direction du massif du Pilat puis monter à travers les cultures par le sentier. En haut du sentier prendre à gauche en direction du Bois des Gardes. En haut du bois, prendre à droite à la croix pour redescendre à travers les arbres puis poursuivre à gauche sur le chemin du Treuil. Profiter du panorama sur l'Isère et les Alpes par beau temps. En bas du chemin du Treuil, remonter le chemin de Saint-Abdon sur 150m et prendre le chemin à droite. Descendre aux étangs de la Corna et la Papière puis poursuivre par le chemin de l'Arnaude sur 200m en direction du bourg. Au niveau de l'abri en pierre, prendre le sentier qui monte à droite dans les cultures. Arrivé en haut, reprendre à gauche en tournant le dos au Pilat. Au bout du chemin, prendre à droite sur 200m puis récupérer le chemin à gauche juste avant la croix au milieu du carrefour. Descendre au bourg en passant par le quartier de la Faverge.



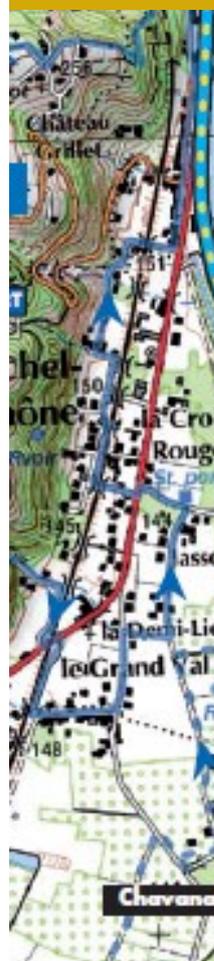
Promenades
dans le Parc

Saint Michel sur Rhône

Grande boucle
Les Côteaux

Petite boucle
Le Plateau

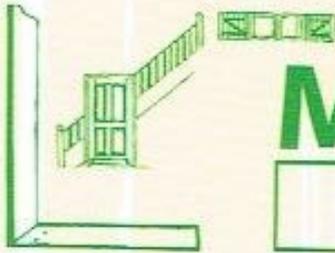
Grande boucle
Le Plateau



Commune de 803 habitants, se situant au sud-est du département de la Loire, Saint-Michel-sur-Rhône se caractérise par ses hameaux dispersés le long du Rhône et sur le piémont du Pilat. De ses hauteurs, le village offre un belvédère sur la vallée du Rhône et les Alpes ainsi qu'une belle vue sur l'ensemble du massif Est du Pilat. La partie basse bénéficie de la ViaRhôna qui relie le Léman à la Méditerranée. L'altitude varie de 140m à 436m, ce qui permet de profiter de paysages variés et de promenades de différentes difficultés. Ses Vignes se trouvent au cœur de l'AOC Condrieu.

www.mairie-saintmichelsurhone.fr





MENUISERIE SERRAILLE C.

Port. 06 11 95 98 76



Z.A. de l'Orme - 69420 CONDRIEU

Tél. atelier 04 74 56 62 28 - Fax 04 74 56 63 43

Mail : menuiserie69@serraille.com

Annonces :

DGA EXPERTISE

Société d'Expertise Comptable

Agence St Michel sur Rhône
130 route de Verlieu
42410 SAINT MICHEL SUR RHONE

Tél : 04-74-59-60-10
Mail : l.lecuyer@dga-expertise.com

Vie locale

Comité des Fêtes

Cette année encore le Comité des Fêtes s'est mobilisé pour offrir à notre commune des manifestations diverses et conviviales...



Matinée Pot au feu

Soirée « Beaujolais » nouveau



Invitation du Père-Noël





PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

La commune de St Michel sur Rhône est soumise à des risques naturels et technologiques. Nous avons l'obligation d'avoir un Plan Communal de Sauvegarde qui définit sous l'autorité du maire l'organisation prévue par la commune pour assurer : **l'alerte, l'information, la protection et le soutien des populations** au regard des risques connus.

En cas d'alerte, vous serez prévenus grâce au système d'alerte téléphonique mis en place sur tout le territoire de la Communauté de Communes du Pilat Rhodanien. Pour que ce système soit efficace, nous avons besoin que tous les numéros fixes ou portables de la population soient bien à jour.

Si vous avez changé de numéro de téléphone pensez à informer le secrétariat de la mairie.

Si vous êtes nouvel habitant, pensez à venir en mairie vous faire inscrire sur nos listes.

Une distribution de comprimés d'iode prévu en 2016

En cas d'accident nucléaire grave, la préfecture peut donner l'ordre d'évacuer la population de St Michel sur Rhône vers une commune d'accueil : **St Maurice sur Dargoire**.

Pour réaliser au mieux cette évacuation, **trois points de rassemblement** ont été fixé sur la commune...

- Pour la population du bas de St Michel sur Rhône

Impasse des Bretteaux (voie intérieure Z.A.)

- Pour la population du haut :

Place de la mairie

Arrêt de car « La maison brûlée »



Des panneaux ont été installés dans les différents lieux de rassemblement : Repérez- les dès à présent.

L'équipe Municipale précédente a rédigé un **Document d'Information Communal sur les Risques**, qui fait le point sur les risques auxquels est soumise la commune et vous indique les bons réflexes face à des événements graves.

Ce petit guide vous a été distribué. Il doit être conservé précieusement à portée de mains, lisez le et expliquez-le contenu à vos enfants afin qu'ils puissent savoir la conduite à tenir en cas de problème.

Le livret est disponible en mairie pour les nouveaux arrivants.

Vie locale

alerte nucléaire
je sais quoi faire !

Vous entendez
le signal d'alerte de la sirène,
vous recevez une alerte
sur votre téléphone

6 RÉFLEXES POUR BIEN RÉAGIR

1

Je me mets
rapidement à l'abri
dans un bâtiment



2

Je me tiens
informé(e)



3

Je ne vais pas
chercher mes enfants
à l'école



4

Je limite mes
communications
téléphoniques



5

Je prends de l'iode
dès que j'en reçois
l'instruction



6

Je me prépare à une
éventuelle évacuation



www.distribution-iode.com

0 800 96 00 20 Service & appel gratuits

Club du 3ème age

Le club s'est réuni cette année lors de plusieurs repas conviviaux ...



Vie locale

- * Voie d'accès
- * Enrochement
- * Evacuations diverses
- * Aménagement terrain
- * Terre végétale
- * Sable, Gravier ...

BRUN T.P

Sylvain Brun
06.09.84.94.88
brun-tp@orange.fr

Impasse du Berthon

42410 La Chapelle Villars

Annonceurs :

ARMELLIE B.T.P.

BAZIN - 42520 MALLEVAL
Tél 04 74 87 13 42 - Fax 04 74 87 17 42
E-mail : louis.armellie@orange.fr

Damien Armellié

06 79 81 05 54

Louis Armellié

06 81 20 43 37

**S.A.R.L. ARMELLIÉ
TRAVAUX PUBLICS**

Terrassement - Goudronnage - Assainissement
Brise-Roche - Canalisations - VRD - Enfonce-pieux



Vie Scolaire

Vie scolaire



Terrassement - Réseaux - Goudronnage
Cours de tennis - Terrains sportifs
Fabrication d'enrobés chauds et froids - Granulats

Tel : 04 74 56 03 20

site internet : www.buffin-tp.fr

6 9 4 2 0 A M P U I S

Annonceurs :

SECURITEST



CONTROLE TECHNIQUE

Contrôle Technique Automobile

Simon CARRET

Aurélie LASSALLE

CONTROLE TECHNIQUE ST CLAIR

74 rue du Stade

38370 ST CLAIR DU RHÔNE

Tél. 04 37 04 89 04

ct.saintclair@orange.fr

Entreprise indépendante affiliée au réseau Sécuritest,
membre du groupe SGS - 798 270 922 RCS Vienne



DES NOUVELLES DE L'ÉCOLE...

Cette année encore, l'école est heureuse de se présenter à vous et de vous faire partager ses projets et les sourires de ses élèves et des personnels.

Pour rappel, l'école de Vérin accueille les élèves de la petite section au CP et celle de St Michel prend le relais et emmène les élèves du CE1 au CM2.

La rentrée s'est bien passée et de nouveaux personnels sont venus enrichir nos équipes. A Vérin, Mme Julie Rochette, nouvelle venue, enseigne en grande section – CP. Mme Céline Cousin enseigne en petite et moyenne section. Mme Anne Brunet, nouvelle venue elle aussi, complète les temps partiels de Mme Cousin et Mme Rochette.

A Saint Michel, Mme Christine Chataing enseigne en CE1 – CE2 et Mme Siham Abid remplace Mme Muriel Reber sur son poste d'enseignante, elle enseigne dans une classe de CE2 – CM1 – CM2.

Quant à moi, j'assure la direction des deux écoles et suis présente les mercredis matins à St Michel et les jeudis matins à Vérin. Le reste de la semaine, j'assure la direction de l'école de Pélussin. Début juillet, il m'a été quelque peu douloureux de quitter mon poste d'enseignant car j'ai exercé cette profession pendant de nombreuses années avec passion, auprès des habitants des deux villages et de leurs enfants. Cette période a été riche de rencontres, de projets, de voyages et elle remplit ma vie de beaucoup de bonheur. Ma décision était prise, je souhaitais voler vers d'autres cieux professionnels et le poste de direction qui m'a été proposé me permet de faire cette transition professionnelle en douceur, en gardant un contact avec les écoles de Vérin et de St Michel, avec les familles et avec les enfants. Je suis très heureuse de les revoir chaque semaine.

Cette année, les projets sont encore nombreux.

Chez les petits, classe avec une majorité de filles, un projet musique avec la musicienne intervenante tourne autour du schéma corporel. Un spectacle de fin d'année est prévu. Avec la classe de grande section et de CP, les élèves participent à un dispositif appelé « Ecole et cinéma », 3 films d'animation et des interventions sont prévus dans le cadre de ce projet.

Il est à noter que deux trajets seront financés par la communauté de communes du Pilat Rhodanien. Le 1er décembre, les élèves ont visionné « Le monde de Léo ».



Vie scolaire

En grande section – CP, un projet musique voit le jour sur les musiques du monde avec la classe de CE1 - CE2.

Une correspondance scolaire avec l'école de Génilac est mise en place pour donner du sens à l'écrit. Une rencontre sportive ou une randonnée sont prévues dans l'année avec cette école.

La classe fait le jardin, a planté de la mâche, fabrique du compost, fait des semis et des plantations. Les classes du CE1 au CM2 participent également au dispositif « Ecole et cinéma » : le 18 novembre, les cours élémentaires sont allés voir « Les aventures du prince Ahmed » et le 25 novembre, les cours moyens ont vu « Histoire sans fin ».

Toute l'école est allée faire les vendanges le 29 septembre, les élèves ont pu voir les étapes du métier de viticulteur, les techniques de vendanges, la fabrication du jus de raisin, l'embouteillage et la fabrication d'étiquettes.

La sortie, comme toutes les sorties, a été financée par les familles et le sou des écoles.

A St Michel, les enseignantes se sont engagées dans un projet sciences sur le thème de l'eau avec le syndicat des 3 rivières avec un travail autour du cycle de l'eau pour les CE et d'un milieu aquatique, et des usages de l'eau et de la découverte de la faune d'un milieu aquatique pour les CM.

La bibliothèque de St Michel accueille nos élèves une fois par mois. Des animations sont envisagées avec les animatrices, nous les en remercions.

Une sortie au musée d'art moderne de St Etienne et à la cité du design est prévue en fin d'année.





L'école a connu des difficultés au niveau de ses effectifs. Aujourd'hui, l'école compte 70 élèves, 30 à Vérin et 40 à St Michel. C'est peu pour espérer garder nos 4 classes.

Nous espérons inscrire de nouveaux élèves dans le courant de l'année pour pouvoir présenter des chiffres nous mettant à l'abri d'une fermeture de classe.

Si vous êtes nouveaux habitants sur les communes ou si votre enfant est né en 2014 ou 2015, vous pouvez me contacter à St Michel les mercredi matins au 04 74 56 66 43 ou à Vérin les jeudis matin au 04 74 59 82 07 ou prendre contact directement avec les mairies aux heures d'ouverture.

Un fascicule expliquant l'école est disponible dans les mairies, n'hésitez pas à le demander pour mieux nous connaître.

Pour finir ce mot, je tiens à adresser un coup de chapeau à tous les personnels de l'école, enseignantes, ATSEM, dames de cantine et d'entretien, agents communaux qui par leur travail, leur sourire et leur gentillesse rendent la vie des deux écoles si agréable. Nous vivons dans des écoles où il fait bon vivre.

Merci aux parents pour la confiance qu'ils nous font.

Merci aux parents engagés dans le sou des écoles grâce à qui tous les projets des classes sont possibles.

Merci aux deux municipalités avec qui nous travaillons main dans la main.

Toute l'équipe de l'école se joint à moi pour vous présenter nos meilleurs voeux pour l'année 2017 qui commence.

La directrice, Muriel Reber

Vie scolaire

TRANSPORTS SCOLAIRES :

Til Transports Interurbains
de la Loire



Les collèges (privés et publiques) sont desservis par les transports scolaires .

Un ramassage scolaire de l'école maternelle et élémentaire (RPI Vérin / St Michel) est aussi en place.

Les documents de demande de carte de car sont à télécharger sur www.loire.fr. Le règlement est à payer directement au Conseil Général de la Loire.

Pour plus d'information vous pouvez vous référer au bulletin de l'année passée (disponible en mairie ou téléchargeable sur notre site internet)

ASSISTANTES MATERNELLES :

**Liste des personnes en exercice sur la commune disposant
d'un agrément d'Assistant Maternel actif au 09 novembre 2016**

Mme MOUNIER Claire	04 74 56 81 07	230 RUE DE LA FAVERGE 42410 ST MICHEL SUR RHÔNE
Mme SEGUIN Carole	04 74 56 66 88	435 CHEMIN DE ST ABDON 42410 ST MICHEL SUR RHÔNE
Mme VEYCHARD Sophie	04 74 87 22 36	485 CHEMIN DU TREUIL 42410 ST MICHEL SUR RHÔNE

Annonces :

ÉTANCHÉITÉ
VÉGÉTALISATION
BARDAGE
BASSIN TECHNIQUE

ZA les Bretteaux
42410 St Michel S/Rhône
Tél.: 04 74 87 33 52
Fax: 04 74 87 36 57
manrey@wanadoo.fr

NR>
MANREY



Travaux Projets

Travaux & projets



*Survêtements, Polos et Shorts coordonnés
pour les Clubs et les Associations*



Olympic



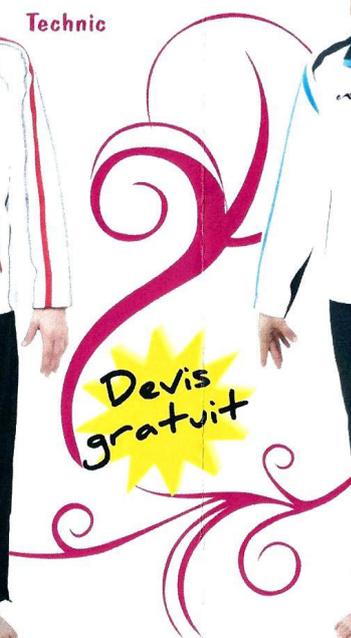
Technic



Tropic



Energie



Plus de 10 modèles et plus de 20 couleurs au choix pour des ensembles personnalisés.

www.christian-moreau.com

MOREAU SAS
Z.I. Les Bretteaux
42410 St -Michel-sur-Rhône

Tél: +33 (0)4 74 56 46 72
Fax: +33 (0)4 74 56 54 63

chmoreau@christian-moreau.com
<http://blog.christian-moreau.com>

Pour tout renseignement Club, merci de contacter
Yves Collot : +33 (0)6 09 17 37 19
e-mail : yves.collot@orange.fr

Annonceurs

CETTE ANNEE A SAINT MICHEL :

Chaufferie Salle des fêtes :

Repoussé depuis bien des années mais dans un état vieillissant et avec un cout d'entretien et de fonctionnement très élevé, la chaufferie de la salle des fêtes était un point à traiter .

La chaufferie de la salle des fêtes a été rénovée en totalité cette année suite à un appel d'offre public. L'entreprise Bonnefond de Maclas a remporté le marché en partenariat avec les sociétés Pironnet de Saint Michel Sur Rhône et la société Schneider, un des leaders mondial en terme de régulation et d'automatisme.

Le coût des travaux s'est élevé à environ 35 000,00 € HT subventionné en partie par le Conseil général de la Loire.

Le local technique alimente tout le bâtiment grâce à une chaudière à condensation (récupération de calories en évacuation de fumées) et par 4 départs régulés indépendamment (planchers chauffants et radiateurs)

La régulation des différentes zones de chauffage est pilotable à distance de la mairie mais aussi à via un portail WEB.



Une prévision de 30% d'économie sur la consommation de fuel est estimée annuellement. La première saison de chauffe a débuté cette année, elle s'accompagnera de quelques réglages au niveau régulation pour avoir une installation avec un fonctionnement optimum.



Travaux & projets

La commune dispose d'un parc immobilier de plusieurs appartements qui assurent une rente annuelle. Nous avons à cœur de maintenir ce capital en état, cela passe donc par un certain nombre de rénovations.

• Appartement n°3 :

À la suite du départ d'un ancien locataire cet été, l'un des appartements appartenant à la commune a fait l'objet de quelques rafraichissements aux niveaux des surfaces (lessivage des murs et plafonds).



De plus, d'autres interventions d'entretien et de réparations ont été entreprises cette année pour maintenir l'appartement dans les normes d'hygiène et de sécurité :

- Remplacement de la VMC
- Remplacement des WC
- Remplacement du groupe de sécurité du chauffe-eau
- Reprise d'une porte de chambre
- Vérification et nettoyage du tableau électrique

Grace à ces travaux, l'appartement est de nouveau en location par un couple depuis le mois d'Octobre.



Annonces :

*Chambres d'Hôtes
Claudette et Georges Bonnet*



☎ 04 74 59 51 01
L'ollagnière
42410
St Michel sur Rhône



• Contrat maintenance école :

À partir du mois de Novembre, les installations de chauffage de l'école (pompe à chaleur et centrale d'air) ainsi que les réseaux de distribution seront sous contrat de maintenance par la société RCA.

Elle viendra en remplacement de la société Eiffage Énergie qui était sous contrat depuis deux années, mais qui n'a pas donné entière satisfaction en termes d'entretien comme en termes de dépannage.

Le contrat de maintenance avec la société a été fixé pour un montant de 1500 Euros HT annuel

Les détails du contrat peuvent être consultés en Mairie.



• Travaux rue du Solon :



S'inscrivant dans le programme pluriannuel d'enfouissement des réseaux, une portion de la route rue du Solon à l'entrée du bourg côté Pélussin a été temporairement en travaux pour enfouir les réseaux HT et FT.

Travaux & projets

• RD 34 :

Attendus depuis longtemps, les travaux de réfection de la route qui relie Saint Michel à la route nationale 86 ont été menés par le département.

Ces travaux devenaient indispensables compte tenu de l'état de cette route et des intempéries de l'année dernière.



• Fibre optique THD42 :

Le déploiement de la fibre se poursuit sur notre commune. Cet été le point de mutualisation a été installé vers le jeu de boules avant l'arrivée au bourg. Il sera raccordé au réseau enterré et dissimulé derrière une haie de lauriers coté route.

Cet automne, c'est la partie du réseau aérien fibre qui est mis en œuvre, les supports des câbles sur les poteaux existants ont été mis en place ainsi que les poteaux de jonction et de distribution entre le réseau enterré et le réseau aérien.

La fin du réseau était programmée pour fin septembre mais pour diverses raisons (Nouvelles conventions et directives avec les concessionnaires publics, Nouvelles études des réseaux, Problèmes de fournisseurs) une nouvelle date de fin des travaux est prévue pour mi-février.

Ci-dessous le calendrier prévisionnel de fin de travaux suivant les communes limitrophes :

Nom du Point de Mutualisation	Date fin de travaux prévisionnel	PLANIFICATION REMISE OUVRAGE DELEGATAIRE	REUNION PUBLIQUE
CHUYER	terminé	02/11/2016	27/09/2016
CHAVANAY	30/10/2016	20/11/2016	
ST APPOLINARD	04/11/2016	21/11/2016	
VÉRANNE	25/11/2016	15/12/2016	
MACLAS	30/11/2016	15/12/2016	
BESSEY	10/02/2017	01/03/2017	
ST MICHEL SUR RHONE	15/02/2017	02/03/2017	
PÉLUSSIN	30/06/2017	20/07/2017	
ST PIERRE DE BOEUF	15/09/2017	05/10/2017	

PROJETS 2017 :

• Appartement n°5 :

À la suite d'un autre départ de locataire cet été, un autre appartement va faire l'objet d'une réhabilitation complète au vu de son mauvais état. Ces travaux sont urgents, car l'appartement a été aussi victime d'un dégât des eaux l'hiver dernier. Après consultation des entreprises, les travaux sont estimés à environ 15.000,00 Euros HT. Ils comprennent entre autres :

- Rafraîchissement de toutes les surfaces (peinture des murs et plafonds)
- Création d'une buanderie (dalle béton + cloison placo ...)
- Mise place d'un réseau d'extraction de vmc dans toutes les pièces humides
- Reprise de tous les volets en peinture
- Remplacement du volet de la porte fenêtre entre la cuisine et le patio
- Vérification et nettoyage du tableau électrique



L'appartement pourra être de nouveau en location à partir du Mois de mars.

• rue des Granges :

Pour l'année prochaine une nouvelle portion de la rue Des Granges fera l'objet d'une réfection totale tant au niveau de la chaussée avec le remplacement de la conduite d'eau pluviale la traversant, tant par l'enfouissement des réseaux BT et FT.



Travaux & projets

• Salle Marthoud :

La Commune de Saint Michel Sur Rhône envisage des travaux de réfection de la salle des fêtes et plus précisément dans la partie la plus ancienne : La salle Marthoud.



Ces travaux permettront d'améliorer l'isolation thermique et phonique de la salle. Il est prévu le remplacement des huisseries (fenêtres et portes), l'isolation des murs et du plafond ainsi que la réfection de la noue du toit et quelques aménagements électriques.

Après étude technique et financière des travaux et consultations des entreprises, le montant des travaux sont estimés à 24.000 Euros HT.

Les demandes de subventions ont été demandées auprès de la Région, du Département de la Loire, la Préfecture et du Parc du Pilat.

Nous sommes en attente de réponses avant les consultations publiques.



• Bibliothèque :

La Commune de Saint Michel, suite à la loi pour l'accès des lieux publics aux personnes à mobilité réduite, entreprend pour l'année 2017, la création d'une place PMR vers l'entrée de la bibliothèque en partie basse.



• Clocher Eglise :

L'Église de saint Michel sur Rhône fait partie du patrimoine de la commune, nous avons un devoir d'entretien et de sécurisation de la structure. Alerté par le descellement des fixations du support de la cloche n°3, l'entreprise Paccard a établi un devis de 3400 Euros pour la sécurisation mécanique et la modification du mode de sonnerie de la cloche n°3 par un joug en bois traditionnel et un battant ajusté à cette cloche.



• Eclairage Public :

L'éclairage public est un domaine sur lequel la commune souhaiterait faire évoluer les technologies en termes de sécurité et d'économie d'énergie.

Un plan de développement pluriannuel a été mis en place, en commençant par un diagnostic des installations électriques et notamment des armoires électriques a été réalisé par EDF en début d'année mettant en lumière les différentes anomalies de notre parc d'éclairage public tant en terme de sécurité que d'économie d'énergie.



La Commune va en premier temps résoudre tous les problèmes de sécurité électriques des installations et particulièrement les armoires électriques, un contrôle technique ayant été réalisé au mois d'octobre.

Suite à ce diagnostic, les armoires électriques de distribution de l'éclairage extérieur seront mises en conformité courant 2017.



Travaux & projets

HARMONIE PEINTURE
PLAFOND TENDU
CLOISON - ISOLATION

RÉNOVATION DÉCORATION
POSE DE REVÊTEMENTS
INTÉRIEUR - EXTÉRIEUR

Nicolas BONNET
harmoniepeinture42@gmail.com
Port Vieux . 42410 CHAVANAY

04 74 87 05 50 ou 06 12 21 27 58

A cartoon illustration of a painter wearing a blue cap and overalls, standing on a wooden ladder. He is holding a paintbrush and a bucket. A yellow square is visible on the wall behind him.

Annonces :

METALLERIE - CHARPENTE
réparations et ventes de matériels agricoles,
pièces détachées, matériels d'élevage et
motoculture

VALLIN DANIEL
artisan

n° 765 chemin de l'arnaude 42410 StMichel sur Rhône
tel:04-74-59-58-80 ou port: 06-08-85-41-64
vallin.serrurerie@gmail.com



Intercom- munalité

Intercommunalité

Chambre d'hôtes « La Ruche »



Carole et Frédéric SEGUIN

435 Chemin de Saint Abdon

42410 Saint Michel Sur Rhône – 04-74-56-66-88

Annonces :

N'attitude Beauté
ESPACE SOINS ET BIEN ÊTRE

KÉRATOTHÉRAPEUTE
SPÉCIALISTE DES IMPERFECTIONS CUTANÉES

ÉPILATIONS, SOINS VISAGE ET CORPS,
MODELAGES RELAXANTS - RITUELS DU MONDE,
BEAUTÉ DES MAINS ET DES PIEDS

SUR RENDEZ-VOUS DU LUNDI AU SAMEDI

50 RUE HAUTE 42410 SAINT MICHEL SUR RHÔNE
TÉL 04 74 78 00 94

LA S.P.L. du Pilat Rhodanien...

Depuis deux ans déjà, les communes du canton de Pélussin et la Communauté de Communes se sont rassemblées pour créer la Société Publique Locale du Pilat Rhodanien.

Cette structure gère les crèches de Maclas et Pélussin, la cuisine centrale traditionnelle qui fournit en moyenne 450 repas aux cantines alentours, ainsi que plusieurs centres de loisirs ouverts en accueil périscolaire (pendant l'école) ou en accueil extrascolaire (pendant les vacances).

Le centre de loisirs itinérant « Les 4 Communes », géré par la SPL du Pilat Rhodanien, a été ouvert à la demande des mairies de La Chapelle Villars, Chuyer, Saint Michel sur Rhône et Vérin en 2006, pour encadrer les enfants pendant les vacances scolaires.

Pour l'**année scolaire 2015-2016**, des thèmes variés ont été choisis :

- **AUTOMNE 2015 à La Chapelle Villars : « Autour des 4 éléments »**, intervention de « Pilat en Nature » pour l'expérimentation de nos activités et constructions (montgolfières, four solaire, divers moulins...) ; financé par les Ekoacteurs, organisme favorisant les projets liés à l'environnement et au développement durable.

==> **FREQUENTATION** : sur une vingtaine d'enfants reçus, 1/3 proviennent de La Chapelle Villars, 1/3 de Chuyer et 1/3 de St Michel sur Rhône et Vérin.



- **HIVER 2016 à Vérin : Tour des continents pour aborder « Les animaux menacés de disparition qui vont mieux »**.

==> **FREQUENTATION** : Sur 22 enfants accueillis, 1/3 d'enfants sont de la Chapelle Villars, 1/3 de Chuyer et 1/3 de St Michel sur Rhône et Vérin.



Intercommunalité

- **PRINTEMPS 2016** à St Michel sur Rhône : « **Les TOUAREGS, peuple du désert** » (découverte d'autres cultures).

==> **FREQUENTATION** : Sur 16 enfants accueillis, ½ proviennent de Chuyer et ½ des autres communes.

- **ETE 2016** à Chuyer :

Retour « **Au temps des chevaliers** » pour se préparer à vivre la cérémonie de l'adoubement. Sortie à la journée au château de Rochebaron pour une chasse au trésor grandeur nature et un spectacle de rapaces.

« **En avant la musique** » avec l'intervention de Céline Lafaurie. Chants, rythmes... découverte d'instruments de musique ont ponctué notre semaine en vue de notre représentation pour les familles en fin de semaine.

Et pour finir nos vacances, « **Nos Jeux Olympiques** » ; thème plus sportif pour l'entraînement de nos petits athlètes.

==> **FREQUENTATION** : Sur 52 enfants inscrits, ½ viennent de Chuyer et ½ des autres communes.



La convention signée entre la SPL et les 4 communes se termine le 31 décembre 2016. Les communes sont en pleine réflexion sur le devenir de ce centre de loisirs, au regard du coût financier qu'il représente.

Nous vous tiendrons informé des décisions dès qu'elles seront prises.

Au plaisir de retrouver vos enfants dans un des centres de loisirs géré par la SPL du Pilat Rhodanien !



CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Le 4 juillet, Saint Michel a accueilli le conseil communautaire à l'écran de Bailly. En effet, le conseil de la CCPR a lieu dans toutes les communes de la communauté de communes à tour de rôle. Lors de ce conseil, Sylvie GUISET a notamment été élue au conseil afin de remplacer Pascale MARION.

En amont de ce rendez-vous, les habitants de Saint Michel ainsi que les élus du conseil communautaire ont pu tester les gyropodes. En effet, François Nemoz, gérant de Mobilboard Condrieu, proposait une initiation pour cette occasion.

Le gyropode est un petit véhicule électrique doté de deux roues et d'un manche de maintien. Les élus et les habitants ont apprécié ce mode de déplacement qui permet de se balader sur les routes ou les sentiers. François Nemoz propose plusieurs circuits autour de Condrieu et des vignobles.



PILAT PROPRE

Le 2 avril avait lieu la seconde édition de Pilat Propre à Saint Michel. Pour l'occasion, 2 lieux de rendez-vous avaient été fixé : la Mairie pour le haut et Les Bretteaux pour le bas. En 2 heures et une petite dizaine de personnes, ce sont près de 3 remorques de déchets de tout genre qui ont été ramassés, de l'emballage plastique au pare choc de voiture.

Nous déplorons simplement le manque de volontaires pour cette opération qui permet de se rendre compte de la quantité de déchets que nous rejetons, et de l'impact sur la nature. Nous espérons renouveler Pilat Propre l'an prochain et espérons que d'autres personnes se joindront aux élus.

Intercommunalité

PARC REGIONAL DU PILAT

Nos forêts le valent bien !

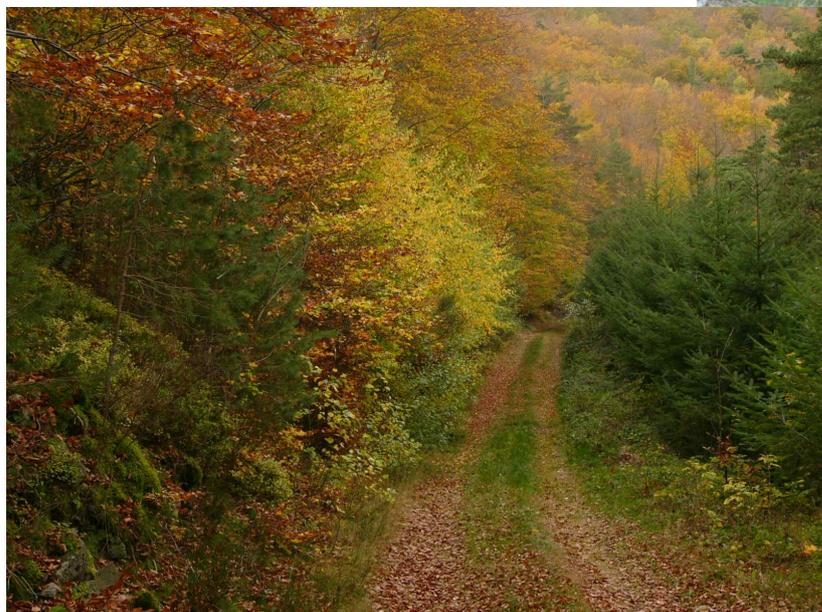
Vous êtes propriétaire d'une parcelle forestière ?

Le Parc du Pilat s'est engagé dans une opération expérimentale, Sylv'ACCTES, qui propose d'apporter une aide financière aux opérations de gestion sylvicole déficitaires. Autant pour les forêts privées que publiques, l'objectif vise à insuffler des itinéraires sylvicoles vertueux : maintenir des structures irrégulières pour les sapinières, orienter les peuplements de Douglas vers une régénération naturelle, intégrer 20 % de feuillus dans les plantations de résineux ou encore remettre en gestion les taillis de feuillus pour produire du bois d'œuvre.

La Région Auvergne-Rhône-Alpes consacre pour cela une enveloppe financière.

N'hésitez pas à contacter le Parc du Pilat pour plus d'informations.

Contact : Mehdi Becuwe, animateur de la charte forestière Pilat - 04 74 87 52 01





Passons au zéro phyto dans nos jardins et dans nos communes...



Plus de 3000 communes engagées dans la démarche zéro phyto en France aujourd'hui dans la Loire : 94 communes, 3 communautés de communes, le PNR du Pilat et le Conseil Départemental.

Le contexte réglementaire qui évolue : Les pesticides interdits dans les espaces verts en 2017 et les jardins en 2019. Le 22 juillet 2015, l'Assemblée nationale adopte la loi de transition énergétique pour la croissance verte qui prévoit la mise en place de **l'objectif zéro pesticide dans l'ensemble des espaces publics à compter du 1er janvier 2017** : interdiction de l'usage des produits phytosanitaires par l'État, les collectivités locales et établissements publics pour l'entretien des espaces verts, promenades, forêts, et les voiries.

La commercialisation et la détention de produits phytosanitaires à usage non professionnel seront interdites à partir du 1er janvier 2019. Cette mesure concerne tout particulièrement les jardiniers amateurs.

Les produits de biocontrôle, qualifiés à faible risque ou dont l'usage est autorisé dans le cadre de l'agriculture biologique peuvent être utilisés. Source : www.developpement-durable.gouv.fr

Il faut maintenant trouver d'autres solutions pour détruire les adventices, réduire des populations d'insectes ou protéger les plantes de certains champignons...

Le contexte réglementaire impose aux collectivités et aux particuliers des changements de pratiques. Mais c'est avant tout l'urgence de protéger la biodiversité (nos abeilles entre autres), de limiter la pollution des eaux et de l'air, dans un contexte d'évolution climatique, qui doit inciter chacun à se mobiliser fortement pour trouver **ses** solutions respectueuses de son milieu de vie, sans compromettre la production du potager ou les floraisons grandioses des parterres.

Quelques démarches pour démarrer : La gestion différenciée des espaces est un élément de réponse pour une collectivité : cette stratégie consiste à concentrer les interventions des techniciens sur des zones dites « de prestige », lesquelles correspondent aux lieux de fréquentation du plus grand nombre des citoyens. D'autres zones recevront moins d'interventions.

La végétalisation des pieds de murs permet « d'assouplir » ces espaces minéralisés tout en facilitant leur entretien. Voir le document téléchargeable du Comité de Fleurissement du Département de la Loire : 30 plantes pour Pied de murs à l'adresse suivante loiretourisme.com/upload/espace-pro/fleurir-la-loire/livret.pdf

La création de corridors végétaux (haies et bosquets avec des plantes indigènes, plantes vivaces ...) ou de structures écologiques particulières comme une mare, un muret de pierres sèches..., favorise les relations entre des êtres vivants et permet de profiter d'une régulation naturelle par des populations d'insectes ou d'acariens ou de champignons.

Conserver l'humidité, composter, associer les plantes, alterner les productions sur une même parcelle, varier et mélanger les végétaux, utiliser des ressources locales pour amender, fertiliser, pailler ou comme accessoire d'embellissement, permet de limiter les intrants à conditions que la maîtrise de leur usage soit acquise.

La démarche *zéro phyto* nous oblige à *changer notre regard* sur l'entretien de nos communes, de nos jardins, à changer nos habitudes dans la pratique de jardinage. Elle apporte la satisfaction de ne pas nuire à notre propre santé et à celle de notre famille ou voisins, à la biodiversité, à la qualité de l'eau, du sol et de l'air. Elle contribue à limiter la consommation d'énergie et le réchauffement climatique.

Ces changements d'approche et de pratiques nécessitent des partages de connaissances et des compétences entre pairs, éclairés par de regards d'experts agronomes.

Et ces pratiques innovantes et respectueuses du milieu de vie n'auront de sens que si elles sont partagées entre les techniciens, les élus et tous les citoyens.

« *Nous sommes tous des jardiniers d'un espace* » Gilles Clément

Comité départemental de Fleurissement – EPL Montravel

Intercommunalité



ETS PIRONNET SARL ÉLECTRICITÉ - LOCATIONS

Nacelle sur porteur 14 m
Nacelle sur porteur 17 m
Nacelle sur porteur 20 m
Automotrice 15 m
Automotrice biénergie 12 m
Mini pelle
Camion porte-engin

80, impasse de Chaoramond
42410 St Michel sur Rhône

 : 04.74.59.51.12

 : 04.74.56.63.13

Laurent : 06.82.06.06.99

Christian : 06.80.06.61.26

 : l.pironnet@aliceadsl.fr

Annonceurs :

ENTREPRISE DU BATIMENT ERIC MANIQUET



CHAUFFAGE CENTRAL
PLOMBERIE
ENERGIES NOUVELLES
Agrément ADEME
ELECTRICITE GENERALE
ZINGUERIE



Siège : Le Bardoux - 450 Rue Rampot - 42410 St Michel sur Rhône

Tél. 04 74 87 74 40 ou 06 16 53 58 35

Fax 04 74 87 24 44

Web.com - 04 74 78 45 97



Du nouveau pour vos déplacements

Depuis la rentrée, de nouvelles lignes de bus desservent le Pilat. Pour aller faire ses courses, rendre visite à des proches ou aller au travail, prendre le bus peut être une solution.

Depuis les communes du Pilat rhodanien :

La liaison avec la gare SNCF de Saint-Clair-du-Rhône est désormais assurée avec les lignes TIL 128 et 131.

La ligne 131 fonctionne aussi le samedi.

Et toujours, les liaisons entre avec Pélussin- Chuyer – Maclas – Chavanay, St Pierre de Boeuf avec les lignes 128, 129 et 131

Toutes les informations pratiques sur Loire.fr

Pour le co-voiturage :

www.covoitourage.eu/communautes/covoiturages/pilat

www.covoiturage-loire.fr

Pour l'autopartage entre particuliers :

www.ouicar.fr

www.buzzcar.com

www.livop.fr

Et la voiture du Parc du Pilat mise en autopartage en face l'hôpital de Pélussin

Et aussi un calculateur d'itinéraires pour organiser vos transports sur plusieurs réseaux entre Vienne / Lyon / St Etienne / Annonay : www.oura.com

Plus d'informations transport auprès de votre mairie et auprès du Transporteur Courriers Rhodanien :

www.courriers-rhodaniens.fr - 04 75 81 09 09

Destination « Condrieu – Côte-rôtie »

Comment faire en sorte que l'excellence de nos vins rejaillissent sur l'ensemble du territoire ? C'est le rôle du label vignoble et découverte qui vient d'être renouvelé à la destination « Condrieu – Côte-rôtie » pour une durée de 3 ans.

Ce label obtenu par la Maison du Tourisme du Pilat est une reconnaissance nationale attribuée aux territoires engageant une dynamique locale autour de leurs vignobles. Le principe consiste à associer la dégustation de vins, la compréhension du vignoble et la découverte du territoire et de ses patrimoines, dans une optique de développement.

La « destination Condrieu –Côte-rôtie » associe les deux rives du Rhône, englobant Vienne et sa cité gallo-romaine ainsi que le Parc du Pilat.

Aujourd'hui, plus d'une centaine de prestataires sont engagés pour donner plus de la visibilité à la destination touristique et assurer le meilleur accueil possible aux visiteurs.

N'hésitez pas à leur rendre visite : www.condrieu-coterotie.com

Intercommunalité

Smap,

un réseau d'énergie « intelligent » en milieu rural,
est-ce possible ?



Aux Haies, commune dotée de la première centrale villageoise photovoltaïque de France, le Parc du Pilat est impliqué avec une dizaine de partenaires dans une expérimentation de recherche appliquée : Smap, pour SmartGrid dans les Parcs naturels. Aujourd'hui, le système fonctionne, mais quel serait le comportement des réseaux électriques avec une production à plus grande échelle ?

La Commune des Haies, le Parc du Pilat, la SAS Centrales villageoises de la Région de Condrrieu, Enedis (ex. ERDF) Rhônealpennergie-Environnement, mais aussi l'école d'ingénieur Grenoble INP, Hespul – espace info-énergie du Rhône, le Syder (Syndicat d'électricité du Rhône), Atos Worldgrid et Nexans cherchent à adapter et améliorer les méthodes et les outils pour faciliter l'arrivée sur le réseau électrique d'énergie renouvelable produite en milieu rural.

En effet, les panneaux répartis sur les toits du village produisent de l'électricité en quantité non négligeable et pas forcément au même moment que les pics de consommation, ce qui pose des questions nouvelles pour sa diffusion sur un réseau électrique rural (basse tension). Les partenaires travaillent donc pour optimiser la gestion des réseaux électriques et mieux adapter la consommation électrique locale au regard de la production.

Des technologies innovantes comme les compteurs communicants, une plateforme de suivi de consommation, le pilotage d'onduleurs, un transformateur avec régleur en charge sont mobilisées.

La recharge du nouveau véhicule électrique municipal va permettre de consommer, sur place et aux heures ensoleillées une partie de l'électricité produite.

La participation des habitants-consommateurs du village sera une des clefs du succès, notamment avec des incitations à consommer au bon moment (principe heures pleines-heures creuses).

Une dizaine d'actions vont ainsi être expérimentées aux Haies jusqu'à fin 2018. Avec l'aide financière de l'Union européenne, Smap, est le premier démonstrateur Smart Grid en milieu rural.

Plus d'informations sur

www.centralesvillageoises.fr/web/guest/projet_smap





La Maison des Services

PERMANENCES A LA MAISON DES SERVICES A PELUSSIN

SUR RENDEZ-VOUS AU 04.74.56.75.60

PERMANENCES « EMPLOI »

Pôle Emploi	Lundi au Jeudi uniquement sur convocation	
Mission Locale	4 ^{ème} Jeudi du mois	9h - 12h et 13h30 - 17h
MIFE Loire Sud	1 ^{er} Mercredi du mois (physique)	9h - 12h30 et 13h30 - 17h
	2 ^{ème} et 4 ^{ème} Jeudi du mois (visio)	13h30 - 17h et 9h - 12h
Cap Emploi	1 fois par mois	13h30 - 17h30
SOS Petits Boulots	1 ^{er} et 2 ^{ème} Vendredi du mois	8h30 - 12h30
CIBC (Bilan de compétences)	2 Lundis par mois	8h30 - 12h30 et 13h30 - 17h

PERMANENCES « ENTREPRENDRE »

CCI (Chambre de Commerce)	Le Mardi 1 fois par mois	13h30 - 16h
CMA (Chambre de Métiers)	Le Mardi 1 fois par mois	13h30 - 17h
IRP (Financement et création d'entreprises)	3 ^{ème} Vendredi du mois	8h30 - 12h
Expert-Comptable	2 ^{ème} Mardi	13h30 - 17h
	3 ^{ème} Vendredi	9h - 12h
L'atelier	Espace de travail partagé pour les indépendants et télétravailleurs salariés	Ouvert 7 jrs / 7

PERMANENCES « PETITE ENFANCE »

Guichet Unique (choix d'un mode de garde) 04.74.87.94.17	Permanence téléphonique Permanence physique (sur rdv)	Mardi 9h - 12h Mercredi 14h - 18h Jeudi 14h - 18h Vendredi 14h - 16h
Relais Assistants Maternels Parents Enfants (RAMPE) 04.74.87.53.73	Lundi Mardi Jeudi et Vendredi	

PERMANENCES « SANTÉ et SOCIAL »

INFIRMIERES (sans rdv)	Lundi au Vendredi	7h45 - 8h30
Médecine du travail MSA	Un Vendredi par mois	9h - 12h et 13h30 - 17h
CPAM/ sécurité sociale (sans rdv)	Tous les Mardis	8h30 - 12h30 et 13h30 - 16h
ANPAA	Tous les Mardis	10h- 12h30 et 13h30 - 16h
CARSAT Social	2 fois par mois	
CARSAT Retraite	4 ^{ème} Vendredi du mois	9h - 12h30 et 13h30 - 17h
SPIP	1 fois par mois sur orientation	9h30 - 12h30 et 13h30 - 17h
LE CHAPI	Les Lundis et Mercredis	14h - 19h
UDAF	Sur orientation	
CIDFF (permanence juridique)	1 ^{er} Mardi du mois	13h30 - 16h30
PACT LOIRE (logement)	2 ^{ème} Jeudi du mois	10h - 12h
FACE LOIRE (micro crédit personnel)	Un Mercredi par mois	9h - 12h
ASAS AMAVIE	2 ^{ème} Vendredi du mois	9h - 12h

Département Loire : sur rendez-vous au 04 77 39 65 71

Consultation PMI	1 ^{er} 2 ^{ème} et 4 ^{ème} Jeudi du mois	8h30 - 12h30
Assistantes sociales		
Délégation à l'insertion et à l'emploi (suivi RSA)		
Conseillère économique sociale et familiale		
Maison Loire Autonomie		

En savoir plus : <http://www.pilatrhodanien.fr/-Services-a-la-personne-.html>

Intercommunalité

De nouveaux services gratuits pour les associations du Pilat

Vous recherchez un outil simple pour gérer vos adhérents, suivre leurs cotisations, proposer une billetterie en ligne, susciter des dons, voire organiser une campagne de crowdfunding pour un projet particulier.

Grâce au partenariat que le Parc du Pilat a conclu avec la plateforme HelloAsso, toutes les associations du Pilat, quels que soient leurs tailles et leurs domaines d'activité, ont accès à l'ensemble de ces services, et cela gratuitement. Aucune connaissance technique spécifique n'est nécessaire, le tout se fait en ligne, avec des solutions entièrement sécurisées.

Le Pilat compte plus de 1 000 associations. Elles créent du lien entre les personnes, animent le territoire, portent des dynamiques et créent des emplois. En cela elles jouent un rôle majeur dans l'économie sociale et solidaire du Pilat. Elles méritaient bien des services à la hauteur de ces enjeux !

Plus d'informations sur HelloAsso.com et auprès du Parc du Pilat 04 74 87 52 01



Annonces :

Menuiserie . Charpente . Couverture
Le Bourg 42410 Chuyer
Tél. 04 74 87 80 72



Vie ASSOCIATIVE

Vie associative



L'accueil au féminin!

VOTRE CENTRE DE CONTROLE

★ **HAME** ★

NOUVEAU : Contrôle Technique Agréé GAZ

Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 18h. Le samedi de 8h à 12h.

320, Route de Verlieu - **42410 SAINT MICHEL-SUR-RHÔNE**
(en face de la station TOTAL)

Tél. 04 74 56 80 33 - Fax 04 74 78 11 48

E-mail : cct.stmichel@wanadoo.fr

Mail Com - 04 74 78 48 97

Annonces :

Domaine François Merlin

Propriétaire - Viticulteur



AOC St-Joseph - AOC Condrieu - AOC Côte Rôtie

10, Impasse du Bardoux

Tél. 04 74 56 61 90

42410 Saint-Michel-sur-Rhône

Port. 06 81 85 91 67

Email : domainef.merlin@orange.fr



Anciens Combattants Prisonniers de guerre

Combattants d'Algérie, Tunisie, Maroc et Veuves de la Loire

Section PILAT

Une année importante, pour notre association, vient de s'achever. Ce fut celle du Congrès Départemental que la Section Pilat, celle qui regroupe les Anciens Combattants des cantons de Bourg-Argental et de Pélussin incluant les sociétaires de Saint Michel sur Rhône et de Vérin, a eu l'honneur d'organiser. Il se déroula le mardi 7 juin à Bourg-Argental dans le complexe Jacques Esterel et y furent accueillies plus de 300 personnes qui garderont un bon souvenir de cette journée. Pour la section organisatrice, le plus marquant restera la participation de toutes les bonnes volontés qui ont fait la réussite de ce congrès.



Merci à tous et à la Municipalité de Bourg-Argental qui a su nous faire confiance.

Un travail important était au programme puisque nous avons prévu la révision des statuts de l'association et de son règlement intérieur. Les deux, approuvés à l'unanimité, apportent au fonctionnement de l'association le souffle nécessaire à sa perpétuation. Ils la rendent accessible aux combattants de tous les conflits, même ceux de demain. Sont également reconnus, comme membres à part entière, tous les sympathisants, qui sans être Anciens Combattants eux-mêmes,

sont venus nous rejoindre par idéal patriotique alors que certains détenteurs de la carte officielle restent en marge de la solidarité de leurs frères d'armes. C'est leur choix, qui se respecte, comme se respecte celui fait par les sociétaires sympathisants qui sont tout autant des nôtres.

Cette année est aussi celle qui aura vu notre porte drapeau, Louis Gay, recevoir la médaille la plus prestigieuse dans cette distinction, celle des trente ans. Nous sommes honorés à travers cette médaille et nous remercions celui qui porte notre drapeau. Ensemble, nous sommes unis pour féliciter Louis.

Mais nous n'aurons pas su convaincre le conseil municipal de Saint Michel qu'il était utile et possible de mieux honorer les morts de la grande guerre, enfants de la commune, en déplaçant et en restaurant leur monument. Tomber sept fois, et sauf pour eux, se relever huit, résume la ténacité des poilus et des successeurs que nous sommes, sans que nous puissions, hélas, changer le monde. Réaliser cette action à moindre frais ne se représentera, hélas, pas de si tôt pour la commune, ou devra résulter d'une volonté forte.

J.A. FRUIT

Vie associative

LES PECHEURS

Groupement des pêcheurs de Cornas détente



Etang de Bailly

En cette année 2016, un changement : le début d'un nouveau "bail", cette fois à durée variable. Dès l'assemblée générale de janvier, des pêcheurs pouvaient prendre leur carte. Tout au long de la saison, ce nombre s'amplifia atteignant les 80 pêcheurs au mois de juin. A l'auberge, des cartes journalières étaient à la disposition des pêcheurs de passage.

Fin 2015, 80 kg de friture, 10kg de tanches, et 30 kg de carpes ont été déversés dans les 2 étangs.. Mars 2016, 100 kg de friture et en novembre, 120 kg de friture, 10 kg de tanches, 40 kg de carpes et 5 kg de goujons ont fait connaissance des eaux de Bailly.

Le 1er février, notre moules-frites a été renouvelé et a rassemblé nos fidèles amateurs.

En juillet la présentation de maquettes navigables a permis d'animer l'étang du bas.

La traditionnelle journée friture des adhérents regroupa de nombreux participants dans une bonne ambiance de détente et de convivialité.

Les 2 safaris truites ont affiché complet, les pêcheurs ont bénéficié d'un temps idéal, nombreuses prises, bon succès pour ces deux manifestations.

L'aménagement de la cabane des pêcheurs se poursuivra cette année avec les peintures de la cuisine et la prévision de finition de la grande pièce

Les pêcheurs du Groupement de Cornas Détente remercient toutes les personnes : adhérents soutenus par leurs familles, personnes extérieures à l'association, municipalité, entreprises locales, sponsors pour leur aide. Merci aussi à tous ceux qui, par leur présence aux diverses manifestations nous soutiennent dans nos projets.

Toute l'équipe vous présente ses meilleurs vœux.

Le Président,
Louis Briat

Assemblée Générale : 27 janvier 2017

Moules Frites : 29 janvier 2017

Safari-Truites : 9 avril 2017

Safari-Truites-Soupe aux choux : 8 octobre 2017



ATELIER COULEUR PASTEL



Pour occuper vos enfants pendant les vacances scolaires, l'ATELIER COULEUR PASTEL les accueillent **tous mes matins de 9h30 à 12h00**, à partir de 3 ans.



Ils pourront découvrir le plaisir des couleurs et la joie de la création.

Depuis 2011, Brigitte Cottencin anime cet atelier pour artistes en herbe. Vos petits pourront s'initier à la peinture sur différents supports ludiques (porcelaine, verre, bois et autres matières), la mosaïque, la poterie, le cartonnage...

Conditions :

- Sur réservation, forfait de 40 euros la semaine, 10 euros la matinée.
- Matériel et gouter fournis par l'atelier.
- Salle des fêtes de St Michel

Renseignements et inscriptions au **06.86.84.73.23** auprès de **Brigitte Cottencin** (le Moulard, Saint Michel sur Rhône)



Vie associative

GYM 2000

Gym 2000 : quand sport rime avec plaisir

Entre deux coupes d'un breuvage euphorisant à bulles la nuit du 31 décembre vous déclarez devant une assemblée incrédule : « En 2017, je me remets au sport ». Bonne idée ! Alors pour vous aider à tenir vos bonnes résolutions sans vous dégoûter à vie du sport, Gym 2000 propose des cours de gymnastique volontaire ainsi que des cours de Pilates (nouveauté rentrée 2016 – nombre de places limité).

Chaque semaine, nos adhérents se retrouvent dans la bonne humeur pour se dépenser et oublier les tracas de la journée avec Cécile, notre animatrice diplômée.

Au programme de la gymnastique volontaire : échauffement, cardio training, renforcement musculaire, étirements et le meilleur pour la fin... la relaxation.

Au programme du Pilates : exercices basés sur la respiration et des postures visant à renforcer et étirer les muscles profonds du corps.

Vous avez le choix de la discipline mais également du lieu : Saint-Michel-sur-Rhône (gym) – Chuyer (gym) – La Chapelle-Villars (gym + Pilates).

Les cours sont ouverts à tous (avec ou sans bonnes résolutions), les inscriptions et les séances d'essai sont possibles tout au long de l'année. Pour tout renseignement, vous pouvez nous contacter au 04 74 87 82 84.

Gym 2000 vous souhaite une excellente année 2017.

Cours dans les salles communales de :

Saint Michel sur Rhône (lundi de 19h00 à 20h00)

Chuyer (lundi de 20h15 à 21h15)

La Chapelle-Villars (mercredi de 19h00 à 20h00 / 20h15 à 21h15)



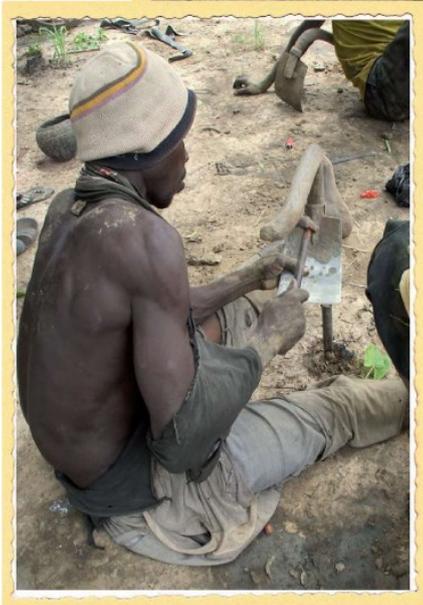


avant de terminer, les membres du
Groupements vous supplient de pou-
voir reporter leur contrat en 2018
ce qui est de remboursement des
fraids des intrants.
Vu les deux saisons, mauvais
rendement, avec cette année une
mauvaise pluviométrie, laquelle
notre milieu connaît, les champs
sont, mais, mil, sorgho, haricot
Rendement très peu, dont les familles
connaissent la soudure, raison pour
laquelle nous demandons de reporter
le délai de remboursement. Sur ceuse
nous comptons sur votre générosité que cela



Association de jumelage Soro - St Michel-sur-Rhône

Les récoltes très moyennes et souvent mauvaises se succèdent à Soro, et c'est encore le cas pour l'année 2016. Les pluies sont irrégulières et la sécheresse s'installe de plus en plus tôt. Nous démarrons une recherche de conseils pour permettre aux agriculteurs de s'adapter à ces changements



A Soro, les réunions se succèdent, et nous leur transmettons ce qu'on pense possible de faire.

Un voyage en février 2017 comprendra un déplacement vers un centre de formation agricole pour envisager une conduite plus accordée aux nouvelles circontances climatiques.



Vie associative

LES AMIS DE SAINT MICHEL

Nous vous souhaitons à tous une belle et bonne année 2017.

Après notre crèche sur le thème de la vigne, nous continuerons à rendre vivante la petite église de notre village par la réalisation, nous espérons cette année, de la dernière tranche des travaux.

Nous donnons rendez-vous à tous nos adhérents (et à tous ceux qui voudraient venir) le 10 mars 2017, salle municipale, pour l'Assemblée Générale.

Pour contacter l'Association :

Danielle Glénat : 06 07 28 16 13

Monique Wendlinger : 06 14 78 76 62

Pour contacter la paroisse :

Père Eugenio Elias : 06 85 26 59 20

Messe à l'Eglise de St-Michel : le 2^{ème} samedi de chaque mois





LES FILS D'ARGENT

Le Club fonctionne le jeudi tout les 15 jours à la salle des fêtes de St Michel sur Rhône . Les activités ne manquent pas : Belote , Pétanque, Scrabble, Tarot, etc.....
Nous avons commencé l'année par le tirage des rois le jeudi 7 Janvier 2016.

Samedi 9 janvier . Concours de belote

Jeudi 21 Janvier Assemblée Générale avec l'élection du nouveau bureau

Président ; Debiesse Robert : Vice- Président : Ogeret Roger

Trésorière : Besson M.Claude . Trésorier adjoint .Bonnard Jean.

Secrétaire : FAURE Geneviève Secrétaire adjoint : Faure Claude

Mme Cusin est élue Présidente D'Honneur

Nous sommes 76 Adhérents

Jeudi 24 Mars concours de belote interne avec casse croûte le soir

Du 3 Avril au 6 avril voyage à l'Estartit avec 22 personnes du club

12 Mai concours de belote interne avec casse croûte le soir

20 Mai fête de l'amitié de Génération Mouvement à Chirassimont

17 Juin rencontre à St Donat sur l'herbasse Génération Mouvement (pétanque)

30 Juin arrêt du club après un bon repas grenouilles à la Croix de Montvieux

6 Juillet challenge d'été UCRP organisé cette année par les clubs de Bessey et Roisey

4 Août Pique-nique à l'étang de la Cornas

Reprise du club le 1 Septembre

22 Septembre repas cochonnaille à Chantemerle les blés

Le 5 Novembre le club est allé voir un spectacle UCRP à Pélussin (ma sœur est entrée dans une secte)

10 Novembre journée publicitaire avec un petit concours de belote interne et amical l'après - midi

le 8 Décembre notre repas de fin d'année sera servi par le traiteur Amoureux

Si vous ne vous trouvez pas « trop jeune », n'hésitez pas à venir nous rejoindre, et passer de bons moments avec nous !

Nous avons une pensée pour ceux qui nous ont quitté cette année

Le Président et les membres du bureau vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2017

Debiesse Robert

Pique-nique à l'étang de Cornas



Vie associative

Toujours présente depuis plus de 70 ans au service des personnes Agées et ou en situation d'handicap – des familles – et de la garde d'enfants, l'association met un accent particulier sur la formation des salariés.

Maitrise du Verticalisateur

En partenariat avec une entreprise de Maclas spécialisée dans la fourniture de matériels adaptés aux personnes âgées et ou en situation d'handicap, les bénévoles de l'association et à la demande des salariés ont organisé une soirée de présentation démonstration et de formation.

Les chaises roulantes s'adaptent aux besoins des personnes tant au niveau de la légèreté, une structure simplifiée – montage démontage à la portée de tous - permet un rangement accessible aux coffres des véhicules -

Une panoplie d'accessoires en fonction des pathologies des utilisateurs assurent un confort aux utilisateurs.

La démonstration la plus attendue résidait dans l'utilisation du verticalisateur. Cet appareil, déjà mis en service chez des clients de l'ADMR permet aux salariés de manipuler les personnes en toute sécurité dans le cadre des déplacements et de l'aide au lever et au coucher.

L'objectif était de sensibiliser les manipulateurs au fonctionnement simple et de permettre aux clients aidés et à leur famille d'être sécurisés dans la manipulation.



L'occasion pour toutes les salariés de se familiariser avec le verticalisateur grâce aux conseils prodigués par le fournisseur et par les collègues dont l'expérience leur avait déjà permis l'utilisation.

Ces temps, démontrent que l'ADMR se préoccupe au quotidien des nouveautés au service de la personne.

A.D.M.R un service au quotidien – un numéro utile 04 74 59 81 63 pour répondre au service de la personne de la naissance à la fin de vie.

22 bis rue des 3 sapins 42410 PELUSSIN

Heures d'ouverture :

Mardi 8h30 – 13 h & 13h30 – 16 heures

Mercredi : sur rendez- vous

Judi : 8h30 – 13 heures & 13h30 – 16 heures

Vendredi : 13h30 – 15 h 30



COMITE DES FETES



Après un début d'année mi-figue mi-raisin (une matinée pot au feu début mars à St Michel le Bas) et une assemblée générale fin septembre le comité des fêtes a retrouvé des couleurs et des membres actifs : une soirée le 20 novembre pour le beaujolais nouveau et le 13 décembre après-midi Noël à St Michel.

Pour 2016 différents projets sont en cours et nous ne manquerons pas de vous tenir informés.

Tous les membres vous présentent leurs meilleurs vœux de santé et bonheur pour cette nouvelle année et espèrent une participation plus active des habitants.

Les personnes intéressées pour aider et participer aux animations peuvent prendre contact au 06.11.95.98.76.

Au plaisir de vous voir,

Le président et toute l'équipe



Vie associative

LE SOU DES ECOLES

L'association du Sou des écoles de St Michel/Vérin finance ou cofinance les projets en lien avec les maîtresses : sorties, voyages, piscine, cinéma, matériels, etc.

Cette année le bureau est composé :

Président : Estelle FABBRI

Vice Présidente : Mme Caroline MINERBE

Trésorier : Patrick LOISEL

Secrétaire : Emilie BESSET

Administrateurs :

Catherine DUMOULIN

Delphine DESURMONT

Séverine THEUIL

Séverine RAILLON

Eric DESMARQUES

Nos prochaines manifestations seront

- Le loto le samedi 11 février 2017 à partir de 14h à la salle des fêtes de Vérin
- Cueillette des œufs le samedi 8 avril 2017 à Saint Michel sur Rhône
- Vide grenier le dimanche 14 mai 2017 au village de Vérin
- Fête de l'école samedi 1^{er} juillet 2017 à la salle des fêtes de Vérin
- Une marche sera prévue pour fin septembre 2017 à Saint Michel sur Rhône

Toute l'équipe vous attend dans la bonne humeur et compte sur vous afin de réussir toutes ces prestations pour les enfants des deux villages.

**Pour tous renseignements vous pouvez contactez Estelle Fabbri au 06 08 34 34 64
ou par mail sde42410@gmail.com**



Élèves de l'école
de Vérin

et de St Michel
sur Rhône lors du
Goûter de Noël





La saison 2015/2016 s'est bien terminée...

Petits et grands ont progressés et se sont amusés. A retenir le stage de foot des enfants du 20 au 22 Avril qui a été une réussite (visite de la caserne des pompiers de Condrieu). Les féminines ont aussi créé des vocations avec leur journée porte ouvertes du 02 Juillet.

Les manifestations ont été bien animées et conviviales avec des joueurs (séniors, féminines, vétérans...) et des invités motivés pour faire vivre ce club local.

« Coté Foot » cette année : 10 catégories présentes...

- U6 à U13 : enfants de 6 à 13 ans répartis en 4 catégories avec des entraînements les mercredis après-midi. Educateurs : Patrice JOURJON, Thierry BOUCHER et Christian VIGNE.
- Séniors 1 & 2 : Entraîneur Pedro PAJARES aidé de Emile BRAHINSKY: entraînements les mardis et vendredis soirs.
- Féminines à 11 : Entraîneur : Stéphane MARCHAND aidé de Justin BRUYERE : entraînements les mardis et vendredis soirs.
- Vétérans : Responsable Olivier BRUN, entraînements ou matchs les vendredis soir.

Pour la saison 2016-2017 :

- Jeunes joueurs : U6 –U7 (enfants nés en 2010-2011), U8 – U9 (nés en 2008-2009), U10 – U11 (nés en 2006-2007) : Educateurs: Thierry BOUCHER, Christian VIGNE et Patrice JOURJON et Daniel CHAUSSINAN. Entraînements les mercredis après-midi à 14h30.
- U12 – U13 (nés en 2004-2005) Educateur: Patricia NAZON, entraînements les lundis soirs et mercredis après-midi aux Roches de Condrieu (Entente avec le Club des Roches).
- Responsable jeunes: Thierry BOUCHER
- Séniors 1 : Responsable : Pedro PAJARES : entraînements les mardis et vendredis 19h30 – 21h30.
- Séniors 2 : Responsables : Emile BRAHINSKY et Charles THOLOT entraînements les mardis et vendredis 19h30 – 21h30
- Féminines à 11: Responsable : Stéphane MARCHAND et Justin BRUYERE, entraînements les mardis et vendredis 19h30 – 21H
- Vétérans : Responsable Olivier BRUN, entraînements ou matchs les vendredis soir.

Notre bureau 2016-2017 :

- ◇ Président : M. BRUN Joseph / Vice-Président : M. BRAHINSKY Emile
- ◇ Trésorière : Mme BRUN Christiane / Vices Trésoriers: Melle GELAS Romane & Corentin BOUCHRIT
- ◇ Secrétaire : Mme SIBAUD Marie / Vice secrétaire : Nicolas FINCK
- ◇ Responsable Jeunes : Thierry BOUCHER
- ◇ Responsable Féminines : Stéphane MARCHAND
- ◇ Responsable Séniors : Pedro PAJARES

L'entente sportive trèfle foot vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2017 !!!

MANIFESTATIONS A VENIR :

- Dimanche 30 octobre 2016** : Matinée Moules-Frites
- Samedi 19 Novembre 2016** : Soirée choucroute des vétérans
- Samedi 18 février 2017** : Vente de Bugnes
- Dimanche 19 février 2017** : Matinée Saucisses-Andouillettes
- Samedi 10 juin 2017** : Tournoi des seniors
- Dimanche 11 juin 2017** : Tournoi des féminines
- Samedi 2 septembre 2017** : Porte-ouverte des féminines

Remerciements :

Le club remercie tous les bénévoles, parents, dirigeants, qui œuvrent toute la saison pour les licenciés ! Nous remercions aussi les communes qui nous aident tout au long de l'année.

Vous, vos enfants ou amis avez envie de faire du football et progresser, rejoignez votre Club de foot local près de chez vous.

Vous souhaitez vous investir dans la vie associative locale et passer des moments conviviaux, nous sommes toujours à la recherche de bénévoles (licenciés, parents, amis...).

Pour tous renseignements merci de vous adresser à :

- ◆ Mr BRUN Joseph : 04 74 87 84 62
- ◆ Mr BOUCHER Thierry : 06 13 46 61 99

*n'hésitez pas à visiter notre page FACEBOOK:
ENTENTE SPORTIVE TREFLE FOOTBALL.*

Vie associative

SAUVEGARDE RIVE DROITE

Le **PROGRES** du 2 octobre 2016 annonce :

<< La Région Auvergne Rhône Alpes vote pour le tracé longeant la LGV. >>

C'est une grande satisfaction pour les associations dont SRD qui luttent contre le projet de contournement ferroviaire de Lyon via la rive droite du Rhône.

Réunis en assemblée plénière le 22 septembre, les élus de la région Auvergne Rhône Alpes ont adopté un vœu écrit concernant ce projet et se sont ainsi prononcés en faveur d'un tracé longeant la LGV (ligne à grande vitesse) qui n'impacterait pas les populations. Ce tracé est privilégié par les associations et la fédération FRACTURE.

Le Conseil Régional demande ainsi à l'état : < de revoir sa copie >. L'association Sauvegarde Rive Droite est satisfaite d'avoir participé aux actions menées par FRACTURE. Actions qui ont permis l'expression de nos arguments et de l'acceptation du vœu.

Nous remercions nos adhérents qui nous soutiennent.

Pour des raisons de calendrier notre AG aura lieu le 17 février 2017 à AMPUIS en présence des élus qui seront invités des membres de la fédération FRACTURE.

Nous vous espérons nombreux.

Pour le CA : Michelle THEAU
Présidente de SRD.

Lundi 2 mai 2016 : ils exigent la révision du tracé au sud de Lyon



■ Samedi après-midi, les banderoles étaient de sortie à la gare de Feyzin. Photo Maxime JEGAT

par les manifestants -, la revendication numéro 1 des opposants demeure : « Modifier le tracé du CFAL pour lui faire suivre la ligne à grande vitesse Lyon-Marseille. » Cet habitant de Chaponnay en a ras le bol : « L'ouest lyonnais, c'est le poumon de l'agglomération. Et l'Est, c'est

son intestin ! » Michelle Theau, de Saint-Romain-en-Gal, préside l'association Sauvegarde Rive Droite : « Un train toutes les quatre minutes, non merci ! Il y a le bruit, mais aussi les risques pour notre sécurité et celle des écoles le long des voies : les trains de fret transportent de l'ammoniac, du

chlore... On n'a pas oublié l'accident du train d'hydrocarbures à Chavanay en 1999 ! »

Les manifestants redoutent aussi des embouteillages croissants sur les routes, à cause des fermetures plus fréquentes de passages à niveau.

N.B.

CONTOURNEMENT FERROVIAIRE

PAGE 11

400 manifestants contre le tracé sud

www.leprogres.fr



VENT DE BIO

Bientôt une foire bio dans le Pilat !



Vent de Bio est une association dont l'objectif est de sensibiliser le public à l'agriculture biologique, mais aussi à l'écologie dans de multiples domaines.

De manière joyeuse et festive, Vent de Bio souhaite initier un changement de comportement en faveur de la planète, de notre santé et celle de nos enfants.

Que propose Vent de Bio ?

Tous les deux mois, Vent de Bio organise des rencontres, balades, conférences, ciné débat. L'année de festivités à venir a pour thème l'alimentation bio.

Le 29 septembre au Ciné-Pilat de Pélussin nous avons proposé un documentaire, *De la terre à l'assiette*, qui a réuni 130 spectateurs. Laurent Pinatel, agriculteur dans la Loire et porte-parole de la Confédération paysanne, a animé le débat qui a suivi.

A noter : Le 25 novembre à la Salle municipale St-Jean de Pélussin, 20h30

Marcel Mazoyer, professeur émérite à AgroParisTech, viendra nous parler de l'histoire de l'alimentation et des pratiques agricoles depuis le néolithique.

Voici un avant-goût du programme pour 2017...

En janvier, un débat sur l'agriculture biologique, en mars une cueillette et dégustation de plantes sauvages. En mai, nous irons voir au jardin potager et assisterons à un spectacle, puis en juin : au grand air à pied et à vélo, nous irons à la rencontre de producteurs bio.

Toutes ces rencontres convergent vers un grand événement qui se tiendra le dimanche 8 octobre 2017 :

La foire Vent de bio !

Des festivités toute l'année

Une foire bio à l'automne !

Sur Facebook et www.ventdebio.fr

Vie associative

L'ETOILE DE MEL

Objet de l'association L'ETOILE DE MEL de Saint Michel : informer et mobiliser la population aux dons volontaires de moelle osseuse, encourager les personnes à s'inscrire comme donneur volontaire de moelle osseuse



Notre association est une association familiale, créée après le décès de l'une de nos proches d'une leucémie par manque de dons de moelle osseuse.

Il nous tient à cœur que notre expérience puisse servir à sauver la vie d'autres malades qui sont en attente d'une greffe.

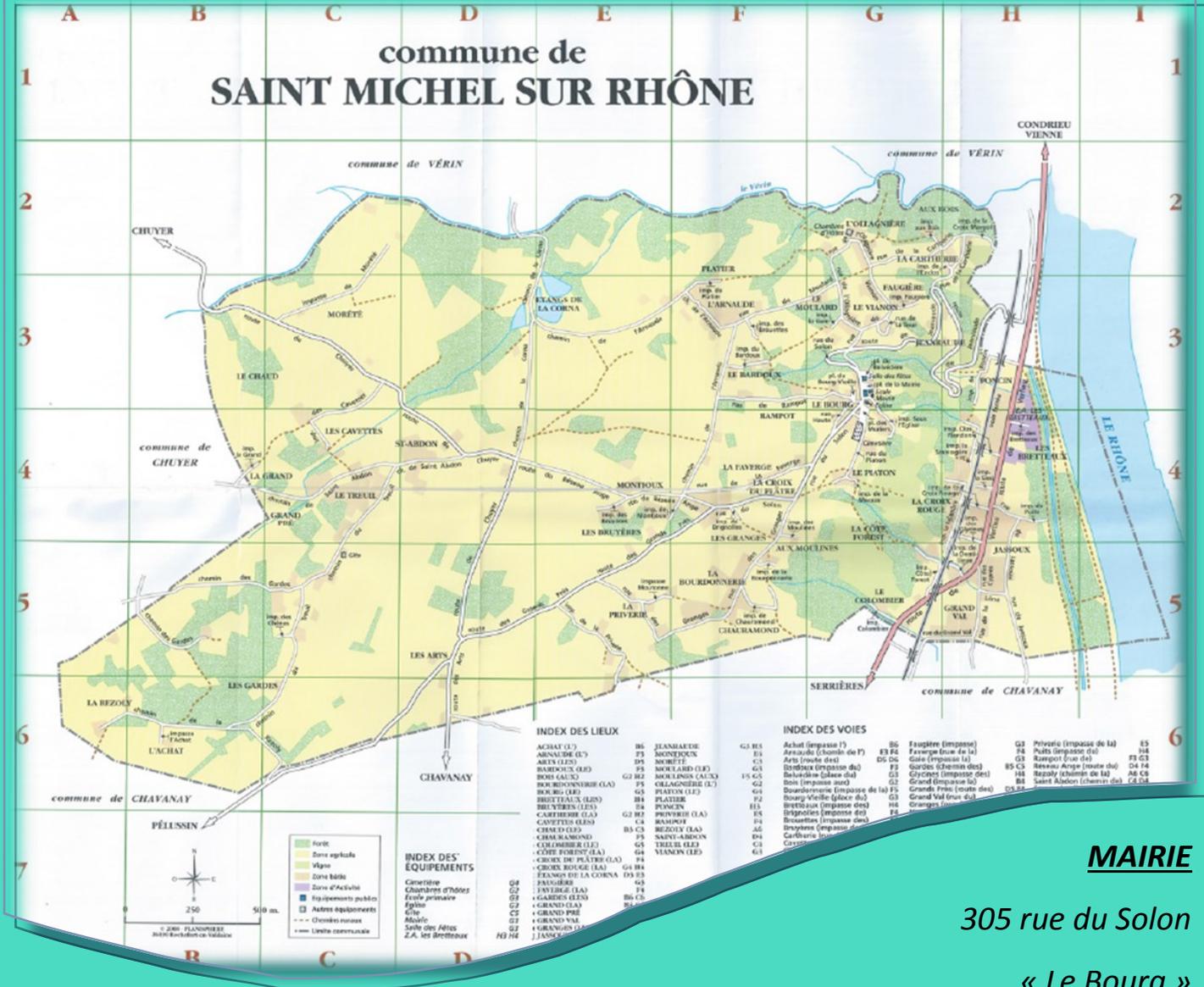
Les dons financiers : ils servent exclusivement à améliorer leur quotidien durant leur hospitalisation (paiement de forfait TV, console de jeu, jouets...) ainsi qu'à leur famille (café, biscuits, boissons... qui peuvent être mis à leur disposition en salle des familles).

Intervenir également dans l'aide au logement lorsqu'un proche qui vit trop loin du service de chimiothérapie puisse se loger pour quelques jours/semaines près du malade...

Et dans le cas d'une issue aussi triste qu'elle le fût pour nous, aider aux prestations funéraires...

Notre page Facebook : <https://www.facebook.com/letoiledemel>

commune de SAINT MICHEL SUR RHÔNE



MAIRIE

305 rue du Solon
« Le Bourg »

Le secrétariat vous accueille aux jours et horaires suivants :

Lundi de 14H00 à 18H30
Jeudi de 9H00 à 12H00
Vendredi de 9H00 à 12H00

42410 Saint Michel sur Rhône
Tél : 04 74 59 57 98
Fax : 04 74 56 67 32

Pour toutes informations vous pouvez aussi consulter notre site internet :
www.mairie-saintmichelsurrhone.fr

ou notre page facebook :
www.facebook.com/saintmichelsurrhone

ou nous contacter par mail :
info@mairie-saintmichelsurrhone.fr

